

Perpezac le-Noir

BULLETIN
MUNICIPAL



#janvier 2021





SOMMAIRE

● Mot du maire	p 3
● Nouveau Conseil Municipal	p 4
● 2020 : La création de la Maison des services au public	p 7
● Finances et Budget	p 9
● La vie locale	p 11
● Bien vivre ensemble	p 13
● Les travaux et aménagements	p 25
● La vie à l'école	p 26
● Culture	p 30
● La commission sociale	p 33
● Intercommunalités	p 34

Albane SERRE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE PERPEZAC-LE-NOIR

Directeur de la publication : Jérôme Sagne

Rédacteurs : membres du groupe Communication

Conception & Impression : Maugein imprimeurs - RCS B 825 680 119



Chères Perpezacoises, chers Perpezacois,

C'est la première fois que je m'adresse à chacune et chacun d'entre vous depuis l'élection de mars 2020. Je tenais à remercier toutes celles et tous ceux qui nous ont fait confiance pour conduire les affaires communales et assurer à tous notre total dévouement.

Mon équipe a pris ses fonctions dans un contexte inédit mais s'est mise au travail et s'est appropriés le fonctionnement de notre collectivité et les dossiers communaux. J'adresse mes remerciements forts aux agents qui ont rendu ce passage plus aisé.

Au gré des confinement, déconfinement, limitation ou interdiction des rassemblements, 2020 reste marquée par la mise en berne d'une partie de notre vie économique et sociale.

Je pense en particulier aux commerces qui sont en souffrance du fait de fermetures administratives lourdes de conséquences. Notre communauté de communes du Pays d'Uzerche, dans sa compétence économie, a joué son rôle : elle est à leurs côtés et les a soutenus dans la mesure de ses moyens par la mise en place d'un fonds exceptionnel.

Je pense aussi à nos associations qui ont été empêchées de mener leurs actions, ce qui nous rappelle combien les rencontres, les activités en commun, le lien social sont capitaux dans nos vies.

Malgré tout, en seulement sept mois d'exercice, la nouvelle municipalité a mené à bien de nombreuses réalisations et élaboré des projets porteurs de sens pour l'avenir à destination de tous, notamment la maison des services au public labellisée France Services qui ouvre en ce début d'année 2021. Vous découvrirez tout cela dans un bulletin résolument remanié et modernisé.

Dans la mythologie, quand Pandore ouvrit la boîte aux maléfices, tous les maux s'abattirent sur la Terre, les maladies, la sécheresse, la famine, mais, restée prisonnière au fond de la jarre, il y avait l'Espérance ! Dès que nous le pourrons, il nous appartiendra de libérer ensemble cette espérance sans oublier les enseignements de cette pandémie. Le coronavirus nous a fait prendre conscience de notre chance de vivre en milieu rural mais aussi de l'importance et des avantages du consommer local. Gardons ce réflexe local pour l'économie de nos territoires et le respect de l'environnement.

Dans ce monde troublé, l'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux pour 2021.

Nous aurons bientôt, tous ensemble, des jours meilleurs.

Bien sincèrement,

Votre maire,
Jérôme Sagne





Dimanche 15 mars 2020 : 1 seul tour

Taux de participation : 80,60 %, votes nuls : 4, votes blancs : 6, exprimés : 677

Liste de Jérôme Sagne « Perpezac avec Vous » :
53,22% des suffrages exprimés (355 voix) 12 sièges

Liste de Francis Chalard « Agir ensemble pour Perpezac » :
46,78 % des suffrages exprimés (312 voix) 3 sièges

Samedi 23 mai 2020 : élection du maire

L'élection du maire : Jérôme Sagne est le seul candidat. Il est élu par 12 voix pour, 3 abstentions.

Puis Francis Chalard a présenté la démission de tous les membres de sa liste.

La démission de la liste entière entraîne l'absence de 3 conseillers municipaux et d'un conseiller communautaire à la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche.

(12 conseillers municipaux au lieu de 15 et 2 conseillers communautaires au lieu des 3)



LE MAIRE

Jérôme SAGNE.

LES ADJOINTS



**Delphine
VEYSSEIX BOUDET**

1^{ère} adjointe

Vie économique,
gestion administrative,
communication



**Laurent
MERGEY**

2^{ème} adjoint

Aménagements et
accès aux réseaux



**Hélène
HERCOUËT**

3^{ème} adjointe

Vie sociale, culturelle
et sportive



**Franck
LEJEUNE**

4^{ème} adjoint

École et jeunesse

LES CONSEILLERS



**Séverine
CHAZAL**

Vie sociale, école



**Sébastien
VIALARD**

Vie économique,
sécurité



**Anne-Marie
CESSAC**

Vie sociale, culture
et patrimoine



**Emmanuel
DENIS**

Animations, com-
munication



**Julie
VIEILLARD**

Vie économique,
finances



**Nicolas
PENYS**

Animations,
communication



**Élodie
PILLAULT**

Vie économique,
finances

Les commissions

Le maire est président de droit de toutes les commissions.

DÉLÉGATIONS	ADJOINT RÉFÉRENT	MEMBRES
Finances	Delphine Boudet	Franck Lejeune, Julie Vieillard, Élodie Pillault, Séverine Chazal
Travaux	Laurent Mergey	Delphine Boudet, Nicolas Penys, Franck Lejeune, Emmanuel Denis, Élodie Pillault
Appels d'offres	Laurent Mergey	Delphine Boudet, Séverine Chazal, Julie Vieillard, Élodie Pillault
Actions sociales	Hélène Hercouët	Anne-Marie Cessac, Séverine Chazal

Groupes de travail

Communication : Delphine Boudet, Franck Lejeune, Emmanuel Denis, Nicolas Penys

Animations : Emmanuel Denis, Nicolas Penys, Hélène Hercouët

Bibliothèque : Hélène Hercouët, Anne Marie Cessac, Delphine Boudet

École/périscolaire : Franck Lejeune, Séverine Chazal, Delphine Boudet,

Administratif : Delphine Boudet, Julie Vieillard

Développement économique : Delphine Boudet, Julie Vieillard, Franck Lejeune, Sébastien Viillard,

Élodie Pillault

Aménagements et accès aux réseaux : Laurent Mergey, Emmanuel Denis, Nicolas Penys, Sébastien Viillard

Sécurité : Laurent Mergey, Sébastien Viillard

Culture et patrimoine : Hélène Hercouët, Élodie Pillault, Anne-Marie Cessac

Affaires sociales : Hélène Hercouët, Séverine Chazal, Anne-Marie Cessac

Les délégations communales

Correspondant défense : Nicolas Penys

Corrèze Habitat : Hélène Hercouët

Prévention routière : Sébastien Viillard

Conseil d'école : Franck Lejeune

Représentants à la communauté de Communes du Pays d'Uzerche

Jérôme Sagne : conseiller communautaire et 3ème vice-président en charge des travaux

Delphine Boudet : conseillère communautaire, membre du PETR Vézère-Auvézère

Les participants aux organismes intercommunaux

Pays d'art et Histoire Vézère Ardoise : Hélène Hercouët (déléguee) et Anne-Marie Cessac (déléguee suppléante)

Fédération départementale d'électrification et d'énergie de la Corrèze FDEE19 : Laurent Mergey, Emmanuel Denis, Nicolas Penys (délégues)

Syndicat des eaux de Perpezac-le-Noir et sa région : Laurent Mergey (président), Jérôme Sagne (délégue), Emmanuel Denis et Nicolas Penys (délégues suppléants)

Syndicat intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères (SIRTOM) : Jérôme Sagne (délégue), Laurent Mergey (délégue suppléant)

SIIV : Hélène Hercouët (déléguee), Nicolas Penys (délégue suppléant)

CIAS : Delphine Boudet et Anne-Marie Cessac (membres)

2020 : LA CRÉATION DE LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC

Une Maison de services au public est un lieu dans lequel toutes les personnes peuvent être informées et accompagnées dans leurs démarches administratives de la vie courante : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie... C'est une aide de proximité pour tous au niveau des formalités administratives de la vie courante !

Cette maison sera un atout de plus pour notre commune et pour ses habitants ainsi que pour ceux des communes environnantes. La nouvelle municipalité a initié et porté ce projet en 2020 conformément à son engagement de campagne. Cette Maison des services au public ouvrira ainsi ses portes en 2021 dans les locaux de l'agence postale.

Voici les principales étapes de sa création :

le 23 mai : réaffirmation de notre engagement de campagne au premier conseil municipal : « Mettre en place un point d'aides aux démarches administratives et aux formalités numériques ».

le 10 juin : rencontre avec les représentants de la Poste . Nous initiions une rencontre avec les responsables de la Poste, notre souhait est que notre agence postale puisse à nouveau délivrer autant de services que le bureau de poste que nous avons précédemment.

Pour information :

- Un bureau de poste est géré directement par la Poste, avec son personnel.
- Une agence postale communale résulte d'une convention entre La Poste et la commune qui met à disposition un local et du personnel, en contrepartie d'une indemnité compensatrice. Ainsi, depuis la transformation en agence postale, les frais de fonctionnement ont été transférés à notre commune. Même si nous percevons une indemnité compensatrice, elle ne couvre pas tous les frais de fonctionnement.

A l'issue de cette rencontre, malgré l'écoute de nos arguments et l'intérêt porté par nos interlocuteurs, il n'est pas possible de modifier notre convention.

Donc ne nous y trompons pas : Si nous voulons plus de services, il faut nous orienter vers un autre fonctionnement.

C'est ainsi qu'est née l'idée de créer une Maison des services publics à Perpezac en ayant une approche économiquement responsable. Nos réflexions se portent vers l'aménagement du bâtiment unique : modifier l'agence postale afin de mutualiser les services de l'agence postale et de la Maison des services.

Pour information :

Les frais de fonctionnement de cette structure n'impacteront pas les habitants de Perpezac car la rémunération du ou des salariés sera financée en très grande partie par des subventions et elle s'installera dans les locaux de la mairie à moindre coût.

du 10 juin au 23 octobre : nous avons réalisé un dossier de candidature complet contenant les détails de notre projet « Maison des services » : localisation, coûts, services proposés, apport de personnel...

le 23 juin : courrier de candidature à Monsieur le Préfet

Pour information : Notre candidature doit d'abord être acceptée par les services de la préfecture, puis nous devons obtenir le label «France Services» pour ouvrir le droit à un financement (ce label garantit un niveau d'exigences et de qualité aux citoyens, il est délivré suite à un audit externe).



Plusieurs exigences doivent être satisfaites parmi lesquelles :

1. « Éloignement des autres structures et lieu de passage » : l'argumentation apportée : notre situation géographique stratégique (axes routiers et autoroutiers), distance des autres maisons des services.
2. « Diagnostic de notre commune » : prestation des données démographiques et socio-économiques, mobilités.
3. « Obligation d'avoir plusieurs personnes formées travaillant dans la structure » : Nécessité de réaliser un recrutement externe.
4. « Obligation d'un espace de confidentialité » : Problématique : les locaux actuels de l'agence postale ne permettent pas d'accueillir et de travailler dans des conditions satisfaisantes. Ces locaux ont été refaits il y a peu, nous ne voulons pas engager des coûts trop importants.

La solution choisie, après discussion avec les agents et les artisans : casser une cloison en face la porte d'entrée de l'agence postale afin d'installer l'accueil en face de la porte d'entrée et de créer un grand bureau.

le 18 août : rencontre et visite de Monsieur le Sous-Préfet d'Ussel Yann Le Brun en charge du développement des Maisons France Services

le 2 octobre : visite de la maison France Services d'Ayen

le 23 octobre : accord de principe par Madame la Préfète du dossier !

le 15 novembre : annonce du projet sur Facebook et le site internet de la mairie

le 27 novembre : validation de la structure en conseil municipal et validation d'une création de poste

début décembre : formations des 2 agents travaillant à l'agence postale.

le 1er décembre : audit de labellisation AFNOR en présence de Monsieur le Sous-Préfet d'Ussel Yann Le Brun et Monsieur Doillet de la préfecture.

24 décembre : obtention du label « France Services »

janvier 2021 : recrutement d'un agent supplémentaire.

février 2021 : ouverture de la structure !

Qu'est-ce qu'une Maison de services au public ?

Notre structure est labellisée «France Services». Elle propose de vous aider dans les services relatifs aux 10 partenaires nationaux : les ministères de l'Intérieur, de la Justice et des Finances publiques, la CAF, les caisses d'assurance-maladie et d'assurance vieillesse, l'Agirc-Arrco, la Mutualité sociale agricole, Pôle emploi et La Poste.

Ainsi vous pourrez obtenir des informations de ce type :

Information et orientation

- Vous documenter sur une prestation ;
- Connaître les conditions à satisfaire et les démarches à réaliser et être orienté ;
- Bénéficier d'un libre-accès à un ordinateur connecté à internet.

Aide à l'utilisation des services en ligne

- Être accompagnés dans la recherche d'informations sur un site ;
- Créer ou mettre à jour son espace personnel ;
- Avoir une aide pour réaliser des télé-procédures (du type déclaration d'impôts) ou des simulations de prestations ;
- Être accompagnés dans l'utilisation des équipements numériques mis à disposition.

Facilitation administrative

- Être aidés à la compréhension des documents reçus ;
- Être aidés à la constitution de dossier ou à la vérification de sa recevabilité
- Effectuer l'édition, le retrait ou le dépôt de document
- Numériser et imprimer des documents
- Faciliter la mise en relation
- Être aidés à la prise de rendez-vous téléphonique ou physique avec un conseiller partenaire
- Organiser un rendez-vous à distance via des systèmes visio au sein de la Maison de services au public.

En Corrèze, 7 structures sont labellisées. Elles se trouvent à Ayen, Brive-la-Gaillarde dans le quartier de Tujac, Bugeat, Corrèze, Saint-Ybard, Chamberet et Vignols.

Compte administratif 2019 :

Le budget s'organise en sections de fonctionnement et d'investissement. Afin de maintenir une section d'investissement à un niveau important, il est indispensable de dégager un excédent de fonctionnement : il faut donc maîtriser les dépenses et être très attentif aux recettes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		225 406
Opérations de l'exercice	908 799	1 026 786
TOTAUX DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	908 799	1 252 192

L'excédent de fonctionnement permet d'abonder la section d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats de reportés		10 684
Opérations de l'exercice	248 761	155 651
Restes à réaliser	214 976	168 005
TOTAUX DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	463 737	334 340
RÉSULTATS DÉFINITIFS		213 996

RECETTES 2019 :

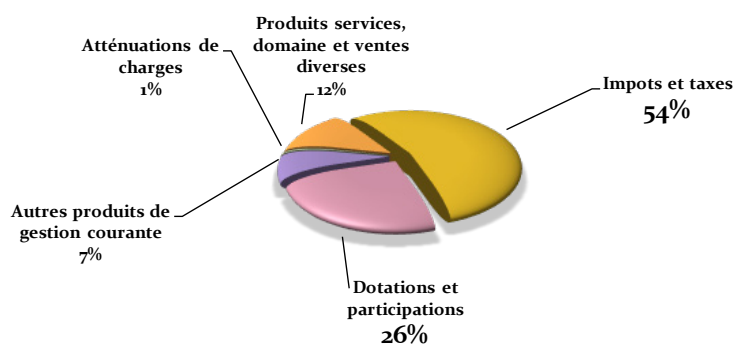
48760 e sont perçus par les tickets cantine (9344 e reversés à la mairie d'Estivaux au titre du fonctionnement du RPI pour les enfants de Perpezac se restaurant à la cantine d'Estivaux);

13520 e sont perçus par la vente des tickets de garderie ;

7014 e sont perçus de la Poste pour la mise en place de l'agence postale ;

545931 e de recettes fiscales et 261960 e de dotation de l'état.

TOTAL DES RECETTES REELLES : 1 017 475€



DÉPENSES EN 2019 :

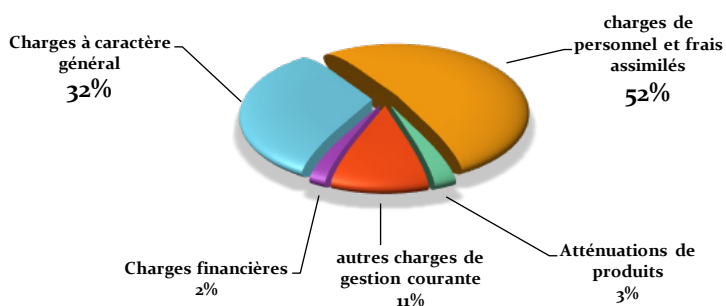
Les charges de personnel et frais assimilés sont des charges liées à l'emploi des 12 agents communaux, ainsi qu'à l'utilisation du service de remplacement du centre de gestion de la Corrèze (exemple : agent malade, besoin ponctuel) et à la participation financière pour le service urbanisme de la Communauté de communes du pays d'Uzerche.

Remarque : L'instruction des dossiers d'urbanisme représente un coût de 23714 e (on retrouve les dossiers de l'année 2018 et ceux de l'année 2019) :

- en 2018 : 8 permis de construire, 28 déclarations préalables, 48 certificats d'urbanisme informatifs et 6 certificats d'urbanisme opérationnels ;
- en 2019 : 17 permis de construire, 25 déclarations préalables, 43 certificats d'urbanisme informatifs, 8 certificats d'urbanisme opérationnels.

Les charges à caractère général sont des charges matérielles relatives au fonctionnement des services (entretien des services et équipements achat de denrées alimentaires).

TOTAL DES DEPENSES REELLES : 894 842€



Les autres charges de gestion courantes comprennent les indemnités d'élus, les 12977 e versées aux différentes associations de la communes, 300 e au collège d'Uzerche.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2020 :

La nouvelle municipalité n'a pas souhaité augmenter les taux d'imposition notamment en raison du contexte économique lié à la pandémie.

Elle ne souhaite pas non plus augmenter les tarifs municipaux de cantine et de garderie.

voir note synthèse budget 2020

Remarque : en 2020, les nouveaux élus ont refusé d'augmenter leurs indemnités. Et, conformément aux engagements de campagne, ils ont renoncé à 2 mois d'indemnités pour la durée du mandat. Ces fonds serviront à des projets solidaires dès que possible.

Le budget principal 2020 se décompose comme suit :

DEPENSES				RECETTES			
					EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT N-1		217 444 €
661	Charges à caractère général	463 490 €		613	Atténuations de charge	28 300 €	
662	Charges de personnel	323 730 €		70	Produits des services, de domaine et ventes	69 478 €	
664	Atténuations de produits	23 888 €		73	Impôts et taxes	300 233 €	
65	Autres charges de gestion courante	183 884 €		74	Dotations et participations	273 888 €	
66	Charges financières	17 343 €		75	Autres produits de gestion courante	63 730 €	
67	Charges exceptionnelles	488 €		76	Produits financiers	3 460 €	
				77	Produits exceptionnels	660 €	
TOTAL DES DEPENSES REELLES			1 076 157 €	TOTAL RECETTES REELLES			985 889 €
023	VIREMENT A LA SECTION D INVESTISSEMENT		140 000 €				
042 - 043	OPERATIONS D'ORDRE		12 176 €	042 - 043	OPERATIONS D'ORDRE		25 000 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			1 228 333 €	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT			1 228 333 €
	DEFICIT INVESTISSEMENT N-1		82 427 €				
	RESTES A REALISES DEPENSES		214 976 €		RESTES A REALISER RECETTES		168 006 €
				021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		140 000 €
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	28 800 €		204	Subventions d'équipement versées	- €	
				16	Emprunts	263 000 €	
(20-21-23-autres)	DEPENSES D'EQUIPEMENT	379 823 €		(13-autres)	Subventions et autres	13 000 €	
	TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		399 023 €		TOTAL RECETTES D'EQUIPEMENT		280 000 €
(18 et autres)	TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		82 230 €	1068	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE		129 397 €
				(024 et autres)	TOTAL RECETTES FINANCIERES (hors 1068)		78 077 €
040-041	OPERATIONS D'ORDRE		25 000 €	041-040	OPERATIONS D'ORDRE		12 176 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT			803 656 €	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT			803 656 €



Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Pour vous inscrire et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

11 mai : fin du premier confinement

Le 2 juin : Pascal Coste, président du conseil départemental de la Corrèze et son équipe ont déjeuné Au Vieux Manoir, avant de visiter la fabrication des masques Made in Corrèze par les entreprises Terre de couleurs et CASEM installées dans notre salle des fêtes



Le 11 juin : fleurissement du bourg avec Cathy Mergey, Sylvie Boureau, Hélène Hercouët et les enfants.



Marché hebdomadaire les mercredis matin place du foirail
On y trouve toutous, boucherie et charcuterie, huîtres, vins, légumes de saison.
Un boucher est présent également le dimanche matin.



Le 17 juillet : premier marché estival du vendredi soir place de l'église dès 17h.
Merci pour les animations accordéon à Julien Proulhac et Lou Chuquetou !
Ambiance assurée.



23 juillet : Julien Denormandie, nouveau ministre de l'agriculture, était présent à Perpezac-le-Noir !

Il a été accueilli par Jérôme Sagne en présence du préfet Frédéric Veau, du Sous-Prefet de Brive Philippe Laycuras, des députés Christophe Jerretie et Frédérique Meunier, du sénateur Daniel Chasseing, du président du Conseil Départemental Pascal Coste, de la présidente de la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche Catherine Chambras, du président de la Chambre d'Agriculture Tony Cornelissen, du président de l'Association des Maires de Corrèze Jean-Jacques Dumas.
Le ministre a visité l'exploitation agricole d'Hervé Malinie.

Il s'est ensuite rendu à la Mairie pour rencontrer des représentants des agriculteurs du territoire. Plusieurs sujets ont été abordés parmi lesquels : importance des circuits courts, problématiques économiques des agriculteurs, perte d'attractivité du métier.
Pour clôturer cet évènement Jérôme Sagne a remis au ministre la médaille de notre commune.



Les 19 et 20 septembre : les Journées Européennes du Patrimoine

Deux visites guidées de « La maison du portail » ont été organisées par son propriétaire M. Bernard Bourlet avec le soutien de Mme Danièle Delord, administratrice et personne ressource du Pays d'art et d'histoire.

Plus d'une cinquantaine de personnes sont venues visiter cette maison.

Sa restauration récente a su conserver et mettre en valeur son caractère d'origine par l'usage de matériaux traditionnels : chaux, pierre, bois d'essence locales (châtaigner, chêne, noyer) et par la conservation des proportions et des volumes anciens tout en les adaptant aux exigences du confort actuel.



Le 3 octobre : Résultats du concours photos (concours du 13 juillet au 4 septembre)

La remise des prix s'est effectuée en comité restreint.

Catégorie adultes

1. Vallée du Brezou de Sarah Cartier (photo en couverture)
2. Puits de Bouillaguet de Jacky Rocher
3. Vue aérienne de Perpezac-le-noir de Philippe Graille

Catégorie Jeunesse :

paysages de Bouillaguet de Albane Serre et de La Boisserie de Mayeul Sagne

À cette occasion, la municipalité a tenu à remercier M. Bourlet pour la présentation de sa maison aux journées du patrimoine.



Cérémonie du 11 novembre

Hommage par Jérôme Sagne et Maurice Simon, porte drapeau de l'Association des anciens Combattants et Nicolas Penys notre correspondant défense en comité restreint (cause COVID).



Novembre : envoi des numéros de rues

suite à l'attribution d'une adresse (menée par l'ancienne municipalité).

Le nom des hameaux reste inchangé !



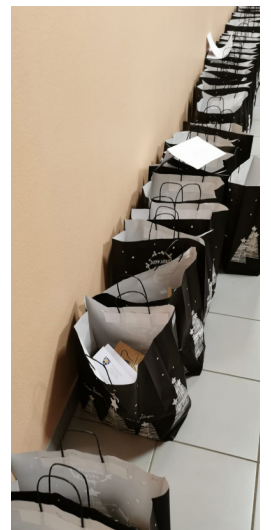
Décembre : Mise en place des décorations de Noël. Certains sapins ont été décorés par les habitants des hameaux.



Distribution des colis de Noël aux personnes de plus de 75 ans (au lieu de 78 ans précédemment). La municipalité a souhaité privilégier les produits locaux.

Cette année, les conditions sanitaires ne permettaient pas l'organisation d'un repas.

Espérons que nos chers aînés puissent avoir le choix l'année prochaine entre un repas et un colis !



Bienvenue aux bébés au 2020 !

TABOUREL Louis Noé le 7 janvier
DENNEMAN Edgard le 23 février
PROULHAC Capucine Désirée le 3 mars
EPERCIEUX Kylian Jacques le 13 mai
MERIGOT Mayve le 21 mai
MERIGOT Nina le 21 mai
LION Nathan Mickaël Sébastien le 29 mai
BAOSAMPY Ilo-Pharrell le 27 mai

CAMUS Manon Monique le 21 juin
DE SOUSA E SILVA FERREIRA Téana le 26 juin
DAMIENS Emma Valérie le 1^{er} août
CAGNON Quitterie le 05 septembre
DODARD Ambre Victoire le 1^{er} octobre
DENÉCHAUD Inès, Mylène, Christine, le 18 décembre
ROUSSEAU Candice, Alba, le 21 décembre

Ils nous ont quitté :

BRAMONT Marie Andrée, veuve LAPEYRE, le 05 Janvier
VAYNE Antoine, le 21 janvier
BOURG Fernande, veuve CHASTANET, le 09 mars
VENTADOUR Jean, le 31 mars
VALADE Jean-Louis, le 05 Mai
POMMIER Marguerite, veuve LOCHE, le 06 Juin
PIC Jeanne, veuve ANGLARD, le 19 Juillet

BRAMONT Lucien, le 26 Août
ROCHE Odette, veuve VIGNAL, le 10 Septembre
CARI François, le 17 octobre
BARBET Antoinette, veuve MARTINEZ DE LA
TOUR, le 25 Octobre
FONSECA Rita, épouse LOPES, le 04 Novembre
BONNIN Pierre, le 09 Novembre

Ils se sont mariés :

le 8 août : Julie Marie MERGEY et Olivier Claude Roger NICOLLE
le 22 août : Cosette LANTUEJOUL et Aubin Joël LAPORTE
le 12 septembre : Sophie Odile Françoise CRESCENZO et Yann MALITHE
le 19 septembre : Stéphanie VALLON et Emmanuel Xavier DENIS
le 26 septembre : Hélène Marie Albine HERCOUËT et Pierre Gérard FEL

GRÂCE À NOS EMPLOYÉS MUNICIPAUX



À l'agence postale : Sandrine et Maléka. Et bientôt vous pourrez rencontrer une nouvelle personne qui travaillera également pour la Maison des Services au public

GRÂCE À NOUS TOUS



Pour rappel et en application de l'arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage du 24 novembre 1999, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

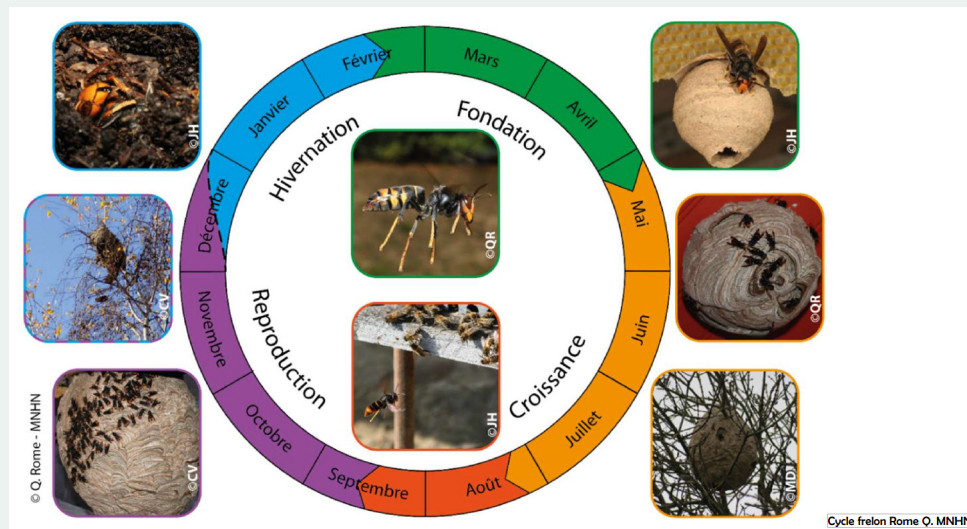
- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

www.correze.gouv.fr/Politiques-publiques/Nature-et-environnement/Cadre-de-vie-et-nuisances/Bruit/Le-bruit-de-voisinage-et-des-vehicules-routiers-hors-infrastructures/La-reglementation-sur-le-bruit

LE FRELON ASIATIQUE (VESPA VELUTINA NIGRITHORAX)

Originaire d'Asie, ce frelon invasif a débuté sa colonisation française au tout début des années 2000.

À ce jour, d'un point de vue réglementaire, il est classé au niveau national dans la liste des dangers sanitaires de deuxième catégorie pour l'abeille domestique sur tout le territoire français (arrêté du 26/12/2012).



Plaquette *Vespa velutina* au 26/11/20, susceptible de modification selon les évolutions réglementaires

Selon son cycle de reproduction, (voir cycle de Rome et al., 2013), fin janvier début février, c'est la fin de l'hibernation des reines. Chaque reine fondatrice cherchera un endroit pour construire un nouveau nid, pondre quelques œufs et soigner ces premières larves. Ces dernières deviendront des ouvrières adultes après 60 à 75 jours selon la température ; ces ouvrières seront capables de prendre en charge la construction du nid secondaire et l'entretien de la colonie.

Pour nourrir ces premières larves, la reine aura besoin de beaucoup de protéines et c'est pourquoi le printemps est le moment idéal pour la piéger.

Les pièges permettent de diminuer la pression de prédation localement et d'affaiblir les colonies de frelon : 1 reine piégée = 1 nid en moins

Le piège doit être le plus sélectif possible :

La taille de l'orifice doit retenir les frelons tout en laissant sortir les insectes non visés.

Les appâts ne doivent contenir que très peu de sucre de manière à attirer le moins d'insectes pollinisateurs. Les pièges à base de croquettes pour chats avec de la bière et un peu de sucre fonctionnent assez bien au printemps quand les besoins protéiques des frelons augmentent.

La destruction des nids de frelons n'est pas une action simple et nécessite la plus grande prudence.

Pour votre sécurité, seules les entreprises spécialisées doivent intervenir. C'est pour cette raison que la mairie de Perpezac continue de prendre en charge la destruction des nids de frelons.

SIRTOM : FAITES LE CALCUL !



Depuis 2015, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative tient compte de la production réelle de déchets des foyers.

Son montant comprend deux parts :

- une part fixe calculée sur la base imposable du local
- une part variable calculée en fonction du volume des déchets collectés en année N-1

1) Calcul de la part variable pour les maisons individuelles :

Elle est calculée en fonction du volume d'ordures collectées, déterminé par 2 paramètres :

- le volume du contenant utilisé
- le bac = 120L, 180L, 240L, 360L ou 770L
- les sacs rouges post-payés = 30L, 50L ou 100L

le nombre de présentations

- la levée du bac (comptabilisée avec la puce intégrée)
- le retrait des sacs rouges post-payés (conditionnés en rouleau de 25 sacs)

L'identification du déposant est assurée par une puce rattachée au bac, de sorte qu'il ne peut y avoir de confusion avec un autre usager. Pour les sacs post-payés, la part variable est déterminée par le nombre de sacs délivrés en N-1, sur justification d'identité dans votre mairie ou dans nos bureaux.

Un prix au litre est fixé chaque année par délibération du Comité Syndical du SIRTOM de Brive. Ce prix, multiplié par le volume de déchets collectés par foyer détermine le montant de la part variable.

Pour 2020 (production déchet sur l'année 2019), le prix au litre a été fixé à : 0.0208 euros

2) Calcul de la part variable pour les immeubles collectifs :

En immeuble collectif, sauf pour les appartements qui ont pu être individualisés, le volume réel collecté au niveau de l'immeuble collectif est facturé au propriétaire qui le répartira ensuite sur chaque occupant au prorata de la base imposable de chaque local.

3) Comment contrôler le montant de la part variable ?

Le détail de la part variable (volumes, levées) est consultable avec le numéro invariant figurant sur la taxe d'habitation, sur le site du SIRTOM de Brive :

www.sirtom-region-brive.net/tarification-incitative/cotisation

ou sur simple demande écrite
auprès du SIRTOM de Brive :

SIRTOM de Brive

Avenue du 04 juillet 1776

19100 BRIVE

Le montant de la part variable, compris dans la cotisation totale, apparaît également distinctement sur l'avis de taxe foncière (en bas de l'avertissement à gauche).

EXEMPLE DE CALCUL

Un foyer en 2019 a présenté 20 fois son bac de 120 L à la collecte. Sa cotisation s'élèvera à :

Part fixe : Base de son local X Taux communal

Part variable : $120L \times 20 \text{ levées} \times 0.0208 = 49,92 \text{ €}$ arrondi à 50 €

Total de la TIEOM facturée en 2020 = Partie Fixe + 50 € (sur l'année 2019)

Il vous est possible d'estimer votre montant de cotisation via le site internet avec la calculette mise à disposition dans l'onglet « actualité ».

RAPPELS UTILES :

Collecte bacs marron : les lundis matin.

Vous payez à la levée, donc pour faire des économies, ne sortez cette poubelle que lorsqu'elle est pleine !
Ne laissez plus voir votre bac marron sur la voie publique en permanence, il vous est facturé même vide !

Collecte bac jaune : les jeudis matin semaines impaires

**À JETER ?
À RECYCLER ?**
POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ
L'APPLI GUIDE DU TRI



Annuaire des entreprises de Perpezac-le-Noir

	Secteur d'activité	Raison sociale	Adresse	Coordonnées
Agriculture vente directe	apiculture	M et Mme BAUVERIE	431 route de Bigeargeas, Bigeargeas	05 55 98 49 48
	apiculture	Domaine apicole des Rebières M. DELAUNAY Yves	4130 route d'Uzerche, Les Rebières	05 55 73 15 97 - 06 73 61 70 67
	élevage de chèvres et préparation de fromages et yaourts fermiers	Un brin de chèvres Mme CAGNON Virginie	916 route de Chauzas, Chauzas	06 24 95 75 55 unbrindechevres@free.fr
	élevage de gibiers (tout gibier à plumes)	EARL gibiers BOUDY M. BOUDY Emmanuel	868 route d'Allassac, Les Infirmeries	06 09 14 29 19 laetitia.boudy@sfr.fr
	production de framboises	Mme DONNADIEU DESCAMPS Françoise	Bigeargeas 1191 route de Bigeargeas	06 24 46 28 86 ou 06 14 90 96 62 cooqui@live.fr
	production de pommes	Les Vergers Perpezacois M. MARSALEIX Pierre	1311 ou 1315 route des Valadas, Les Valadas	05 55 73 70 12 lajoliette@live.fr
	production de pommes de terre	M.SERRE Gilbert	1657 route de Bouillaguet	06 20 39 35 65
	volailles, foies gras. Vente à la ferme et sur les marchés.	La ferme de Chadadias M. et Mme BOUREAU Bruno et Sylvie	614, 616 route de Chadadias, Chadadias	06 74 92 94 03 sylviebureau19@orange.fr
Aménagements, travaux intérieur	charpente, couverture, zingueur	MONTEIL ET MASMALET M. MASMALET David	1070 route de Tous Vents	06 81 00 53 82 sarl-monteil-masmalet.com monteil-jm@orange.fr
	conception, couture d'ameublement et réalisation de projets	Katre mains M. et Me BISSIERE Pauline et Jérôme	656 route de Maison blanche	06 40 75 97 37 ou 06 30 11 17 46 katremains19@gmail.com
	création sur mesure d'accessoires pour Maman et bébé (sacs à langer, sacs à jouets...)	PLUM'paillettes Mme CROIZILLE Cécile	268 route du Puy Bigot	plumpaillettes.fr contact@plumpaillettes.fr
	électricité, plomberie, climatisation, chauffage	CHANT'ELEC M. POUPARD et M. Giblas	670 route De Tous Vents	06 95 37 77 64 chantelec19410@gmail.com
	électricité, protection Sécurité Incendie, système vidéo surveillance	SYTELCOM M. PIERREFITTE Thierry	45 route Du Mas Du Bois	0611876121 sytelcom@wanadoo.fr
	entreprise adaptée : conditionnement, tri de palettes, e-logistique, couture	CASEM	1058 route de Donzenac, Chauviat	05 55 85 69 22
	isolation, platerie, peinture	TECHNI-PEINT Mme BLANCHER Marie-Chirstine	2057 route d'Uzerche, Le Bariolet	06 03 18 12 44 mariec.blancher@gmail.com
	isolation, platerie, peinture	SARL RVB M. REDLINGER Marc	11 route de Lornac, Lornac	09 66 93 48 08 - rvb.lornac@orange.fr
	lavage haute-pression de bâtiments d'élevage	NETT.EXPRESS M. CHAHIB James	1 route de Fontaynas	06 61 96 32 87
	nettoyage (bureaux, halls d'immeubles, appartements et maisons après déménagements...)	Mme TABOUREL Mélanie	Grand Champ	07 60 04 07 93 mgt.nettoyage19@gmail.com
	sols, Carrelage	M. ROL Arnaud	2059 route de Vigeois, La buginie	06 45 71 93 76 - rolarnaud@yahoo.fr
Aménagements, travaux extérieur	étude des sols	COMPETENCE GEOTECHNIQUE Mme MARCHIVE Marie-Pierre	55 route de Bouillaguet	05 55 97 25 16 mp.archive@competence-geotechnique.fr
	paysagiste, entretien de parcs et jardins	M. MARTY Dominique	Le Bourg	06 17 03 58 81 martyentretient@gmail.com
	scierie, récupération et vente de palettes	Service récup'Palettes M. BESSAS Laurent	7 Bis Chemin De Laleu	06 74 64 63 48 servicerecuppalettes@aliceadsl.fr
	travaux agricoles	ETA LEROSIER Pierre	1092 route du Bigeardel, Château De Bigeardel	06 11 22 70 17 pierre.lerosier@orange.fr
Beauté Bien-être	coiffure à domicile	Mme LOCHE Audrey		06 64 51 14 64 ciseaux.audrey@gmail.com
	coiffure et esthétique	INTEMPOREL	4 rue Principale	05 55 97 28 74 intemporel19@gmail.com
	consultant en santé cellulaire et bien-être	M. PROULHAC Julien	129 route de Puy Bigot	06 13 55 75 16 julien_proulhac@hotmail.fr
	fabrication de bijoux fantaisies	Les Ch'tis bijoux de Véro Mme BERGOUGNOUX Véronique	23 rue du pré lassalle	06 86 71 97 12 leschtisbijouxdevero@gmail.com www.facebook/leschtisbijouxdevero
	médiation animale	Maco et Muzoo Mme ROSENTHAL Emmanuelle	415 route de Chauviat, Chauviat	06 29 65 16 83 maco.muzoo@gmail.com
	réflexogogue plantaire certifiée	Mme MAZUBERT Pierrette	286 route du Puy Bigot, Mournetas	06 13 13 40 09
	soins énergétiques (praticienne en MTC (Médecine Traditionnelle Chinoise) et hypnose éricksonienne)	Cabinet KUNDALINI	8 place du champ de foire	06 29 22 45 81
	tatouage	Pratiques-ambigües tatoon shop	3 route de Laleu	06 20 38 23 89 h-tatooshop.jmdo.com
	vente en ligne d'infusions bio	My Organic Infusion	2201 route de Lornac, Le Gué Vinaret	09 64 16 48 74 myorganicinfusion.com

Annuaire des entreprises de Perpezac-le-Noir

Chambres d'Hôtes Commerces de proximité	chambres et tables d'hôtes, petits-déjeuners	Le Logis du Marronnier Mme SAN-CHEZ Sylvie	602 route de Chauzas, Chauzas	05 55 73 03 38 ou 0685883095 tintinetsylvie@orange.fr logisdumarronnier.com
	boulangerie	M. et Mme HEBRARD Eric et Sophie	58 rue Principale	05 55 73 70 28
	libre-service, produits régionaux, vins	DUFOUR Distribution /SPAR M. DUFOUR Frédéric	105 Rue Principale	05 55 73 70 01
	restauration, bar, tabac, presse, jeux	LE VIEUX MANOIR M. PELOUS Pierre	80 Rue Principale	05 55 73 70 57
	torréfaction artisanale, vente sur les marchés	Guarana Café société Riber M.RIBER Franck	Le Mas du Bois	06 27 28 44 52
Fabrication, vente aux professionnels	fabrication de prothèses dentaires	Dental e Lab Mme JACQ et M. THERON	4 Rue Des Maisons Neuves	05 55 73 72 51
	fabrication et au négoce de produits de salaisons	ÉTABLISSEMENT BOUTOT	5 petite rue	05 55 73 70 07
événements, musique	groupe de musique, animation de soirées dansantes , cours de musique	M. PROULHAC Julien	129 route de Puy Bigot	06 13 55 75 16 Julien Pauhac sur Facebook
Immobilier	consultante en immobilier EFFICITY. Estimation gratuite des biens, recherche et vente de biens	Mme CESSAC Pascale	La Bastide	06 26 81 25 29 pcessac@efficity.com
Mécanique	réparation motos et quads, vente de pièces et accessoires	SVP M. VIALARD Sébastien	425 route d'Uzerche, La Côte du Bariolet	09 64 10 32 68 svp.preparation@gmail.com
Santé	cabinet infirmier	Mme BERTHOUMEYRIE, M. COSTES	66 rue principale	05 55 97 24 82
	Cabinet infirmier	Mme BILLAULT, Mme PONS	99 rue principale	05 55 98 49 87
	dentiste	Mme PICARD Agnès	35 Rue Principale	05 55 73 19 87
	masseur-Kinésithérapeute	Mme FRAYSSE Marie-Cécile	35 Rue Principale	05 55 98 40 99
	médecins	Docteurs BOUTENEIGRE, DARAGON, DEBRIE	23 rue principale	05 55 73 74 72
	pharmacie	Mme CHABRIER Claudine	27 Rue Principale	05 55 73 70 21
	livraison de matériel médical pour particuliers et professionnels (oxygène, lits, fauteuils...)	ORKYN (groupe Air Liquide)	189 route d'Uzerche, La Côte du Bariolet	05 55 97 30 50
Services	assurances particuliers et professionnels	GROUPAMA	83 rue Principale	05 55 98 88 40 ou 06 81 25 51 00 http://groupama.fr annette.latronche-chazal@groupama-oc.fr
	banque (mardi et samedi matin)	CRÉDIT AGRICOLE	104 Rue Principale	05 55 98 81 25 uzerche@ca-centrefrance.fr
	blanchisserie, Pressing, couture pour particuliers et professionnels	TERRES DE COULEURS	21 route du Bigeardel, La Côte du Bariolet	05 55 98 60 35 contact.terredecouleurs@gmail.com
	assistante maternelle	Mme CROISILLE Cécile	268 route du Puy Bigot	0555982129 ou 0673854884
	assistante maternelle	Mme DORGES Céline	3 rue principale	06 98 32 93 73
	assistantes maternelles	Maison des assistantes maternelles Mamours	3 place de l'église	0621807124 ou 0555989087
	assistante maternelle	Mme MOUZAC Yveline	2 avenue Raymond Poulidor	05 55 73 73 78
	assistante maternelle	Mme PEUCH Stéphanie	8 avenue raymond Poulidor	0555982129 ou 0673024060
	assistante maternelle	Mme REYNIER Lucie	Les Rebières	06 26 68 46 15
	expert foncier et agricole, expert de justice	M. SAGNE Jérôme	1 route de Tous vents	05 55 73 84 76 ou 07 86 89 56 53
	notaire (lundi matin, mercredi matin, vendredi matin)	M. GANE	31 rue principale	www.gane.notaires.fr
	secrétariat	FINANCIERE DU PORTAIL M. DUFOUR Alain	99 Rue Principale	
	Transport	transport public routier	SAS Services TRANSPORTS M. LEROSIER Pierre	1092 route du Bigeardel, Château De Bigeardel
Vétérinaire et Bien-être animal	cabinet vétérinaire. Médecine et chirurgie des grands et petits animaux. Urgences assurées 24/24	Docteur COUSSENS, CESSAC, QUINT, SALES, LAURENT	9 rue des Maisons Neuves	05 55 73 70 25 contact@vetoperpezac.fr
	maréchal-ferrant	Mme BABIN Chloé	31 rue des trois chênes	07 71 65 27 84 chloe.babin85@hotmail.fr

FAMILLES RURALES : BIENVENUE !



Créé en août 1943, le mouvement Familles Rurales se fonde, dès l'origine, sur le principe de l'entraide entre les familles. Depuis la Seconde Guerre mondiale. La solidarité entre la ville et la campagne s'organise. Dans les années 1950, de nouvelles activités se mettent en place : le service aux familles, l'aide aux femmes dans la gestion de la maison, le prêt d'appareils ménagers ou encore les « ruches » qui correspondent aux actuels accueils de loisirs. Au fil du temps, l'association a su s'adapter, se réinventer afin de répondre, au mieux, aux besoins des familles.

Plus d'informations sur www.famillesrurales.org.

La fédération nationale Familles Rurales est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique. Elle agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain.

Elle est habilitée et agréée par les Pouvoirs publics pour agir dans de nombreux domaines : défense des consommateurs, jeunesse et éducation populaire, loisirs et tourisme, santé, éducation Nationale (association complémentaire de l'enseignement public), formation, habilitation BAFA, BAFD, action sociale (petite enfance, services à la personne).

Avec 160 000 familles adhérentes, 2 200 associations locales, 83 fédérations départementales et régionales, 40 000 bénévoles et 17 000 salariés, c'est le premier Mouvement familial associatif de France. Pluraliste, indépendante et laïque, elle porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative.

Isabelle Baudry est la présidente de l'association Familles rurales Estivaux – Saint-Bonnet-l'Enfantier.

En 2020, l'association s'est développée et étendue sur la commune de Perpezac-le-Noir par l'atelier chorale. La commune de Perpezac-le-Noir sera intégrée à l'association lors de notre assemblée générale prévue dès que les conditions le permettront.

Nous sommes ravis !

Retrouvons les activités prévues en 2020 :

Depuis mars 2020 période du confinement nos activités pour 2020 ont été suspendues :

- les ateliers numériques (12 personnes inscrites).
- les ateliers cuisine à Estivaux (22 participants).
- la sortie annuelle à Lyon du 16 et 17 mai (39 personnes).
- notre concert à Estivaux avec la chorale des gorges de la haute Dordogne et l'association musicale du limousin.
- le Noël des enfants

L'association propose en 2021 : des ateliers numériques, des ateliers cuisine, le goûter des aînés le samedi 20 février 2021 à Estivaux, une sortie à Lyon le samedi 5 et dimanche 6 juin 2021, un concert annuel de la chorale (date à déterminer), le Noël des enfants le samedi 4 décembre 2021 avec le vrai Père Noël.

Familles rurales a créé un atelier chorale intergénérationnel avec la participation de la commune de Perpezac-le-Noir.

26 choristes, dirigés par le chef de chœur Julien PROULHAC, participent aux répétitions tous les jeudis de 18h30 à 19h30 à la salle polyvalente de Perpezac-le-Noir.

Toutes personnes sachant chanter ou pas sont les bienvenues !



ASSOCIATION ENFANCE SOLIDARITE



L'année 2020, pour notre association comme pour beaucoup d'autres, a été une année blanche. Au vu de la situation mondiale et de la pandémie qui nous a confinés dans notre pays, nous avons été dans l'incapacité de concrétiser nos projets. Nous attendons

des jours meilleurs pour réenclencher nos actions solidaires en faveur de l'enfance en détresse.

Néanmoins, grâce à nos contacts à Madagascar, nous avons pu suivre les différents enfants opérés durant l'année 2019 (21 opérations) et accompagner quelques actions locales depuis la France.

Au mois d'avril 2020, le chirurgien d'Andapa, à la demande de notre représentant, confiné et hospitalisé en France, consulte un jeune de brousse, opéré de pied bau en novembre 2019...sa situation ne s'améliorait pas...

Il est décidé d'un commun accord, sans financement supplémentaire, d'opérer le jeune Eliot. Deuxième opération réussie. Merci au docteur Sakafira et à son équipe.

Le chirurgien de l'hôpital HJRA de Tana, contacte en septembre notre président pour le cas d'un enfant d'un an né avec une malformation faciale, (voir photo). Après quelques échanges de messages le jeune Mariel est opéré et soigné par notre chirurgien habituel, Sénèze. Cet enfant sera régulièrement suivi jusqu'à la prochaine visite à l'hôpital en janvier 2021. L'équipe de confiance sur le terrain, a mené ce projet à terme, tout en communiquant par téléphone avec notre président. Nous souhaitons remercier une nouvelle fois l'équipe du chirurgien, Madame la major du bloc, la pharmacienne et son collègue de la pharmacie du bloc opératoire...

La période de la rentrée scolaire sur place est un moment très difficile car les demandes de parrainage, d'aide à l'écolage sont nombreuses. Nous devons tenir compte de quelques détails qui, en France paraissent insignifiants... Cette année, nous avons pu aider sept familles (achat de la tenue, collation quotidienne, achats fournitures, inscriptions...). Certains membres de l'association ont souhaité parrainer des enfants pour cette année 2020-2021.

Notre association accompagnera Terre de Partage (Brive) pour les projets avec Gynéco sans frontière et Sage-femmes sans frontière sur le thème « parcours de santé et accès aux soins dans les pays en développement » et pour la préparation du festival des solidarités à Brive.

2020. C'est l'anniversaire de notre association qui mène depuis 20 ans (mai 2000) des projets de solidarité. Un compte rendu de toutes les actions est en cours d'écriture...nous mettrons plus l'accent sur le soutien de tous nos partenaires...et ils sont nombreux.

Pour nos dernières actions, nous remercions particuliè-

rement les élèves de l'école maternelle de Perpezac et les responsables de cette classe. En effet, après avoir vendu leurs jouets, la somme collectée a permis de financer deux opérations à Madagascar...la photo des élèves français a été affichée à la tête de lit de tous les enfants opérés à Madagascar ...bel exemple de solidarité, merci pour tout le travail effectué par Céline, leur enseignante.

Nous tenons aussi à remercier le Rotary Club de Saint-Mathieu de Trévières qui nous a octroyé une aide financière importante afin de nous aider dans nos actions à Madagascar.

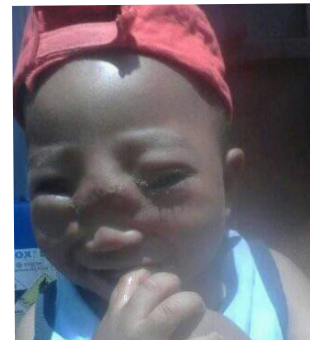
Ces exemples de solidarité, ont dépassé les limites de la commune de Perpezac... Montpellier et ses environs, Brive, Uzerche, Paris, Toulouse, Nancy...des rencontres avec des élèves sont prévues dès le confinement terminé à Brive et Montpellier. La collecte de dons de vêtements s'est avérée plus importante et ciblée, bébés, enfants, ados, mamans et papas.

Enumérons ici, en partie, nos partenaires, les sociétés : Super U d'Uzerche, la pharmacie des lycées de Brive, Faurie, Prolidis, SEMAP, Terre de Partage, Mairie de Perpezac le Noir et les élèves de son école maternelle, photos Barreau, vêtements Monteil, Menu Culture, Century 21, école ISCOM de Montpellier... et de très nombreux particuliers, adhérents ou non qui nous sont fidèles.

Rappel : les membres de l'association, acteurs sur le terrain sont des bénévoles. Tout l'argent collecté est investi sur le terrain.

Projet futur à Madagascar, une demande d'aide des étudiants de EJEDA, sud est de Tuléar ; la famine a atteint un niveau exceptionnel, pas de pluie depuis plusieurs années mais depuis plus de 10 mois...c'est la catastrophe...nous nous rendrons sur le terrain dès que les frontières seront ouvertes et que les conditions sanitaires le permettront.

Au Burkina Faso, les jeunes filles abusées de l'association de Ouaga sont moins nombreuses que l'année dernière (37). Les sanitaires sont terminés et pour les salles de classes deux sur trois sont aménagées ... La situation politique dans cette région d'Afrique étant très instable, nous avons pris la décision de geler nos actions momentanément en attendant le retour de jours meilleurs.



COMITÉ DES FÊTES ET DE LOISIRS. 2020 S'ACHÈVE.....2021 POINTE LE BOUT DE SON NEZ !!!

2020 est une année à oublier. Elle ne nous a pas permis de tous vous réunir comme nous en avons l'habitude deux fois dans l'année, et de rassembler la population de Perpezac-le-Noir et ses alentours autour de projets musicaux, gourmands et festifs qui nous sont chers et nous permettent de nous divertir et d'entretenir un lien social indispensable. Ce fut compliqué pour toutes les associations du village qu'elles soient culturelles, sportives ou caritatives.

Mais il nous faut rester positifs et préparer d'ores et déjà 2021. Nous gardons l'espoir de vous retrouver avec joie et enthousiasme, si la situation sanitaire nous le permet, dès le samedi 19 juin 2021, pour notre traditionnelle fête de la musique. Les Humeurs Cérébrales qui devaient se produire en 2020 seront de la partie. Nous espérons qu'il y aura, comme tous les ans, après le repas et le concert, un magnifique feu d'artifice pour clôturer la soirée.

DANCE IN PERP'

2020 n'aura malheureusement pas été très florissante en manifestations pour notre association : le spectacle « intermédiaire » de janvier, puis..... La crise sanitaire..... L'annulation de la Zumba Carnaval, du Gala de fin de saison.....

Fort heureusement les soutiens de la part des adhérents et des collectivités ont été au rendez-vous !

Après la démission de notre prof de Modern-Jazz le 30 août, et plus déterminés que jamais, la saison reprend le 12 octobre avec des projets plein les têtes, des investissements pour la sécurité sanitaire de nos adhérents.....

Et de nouveau, le couperet tombe : arrêt des activités dans les locaux municipaux.....

Fort heureusement, avec toute la motivation, le dynamisme et le professionnalisme que nous lui connaissons, notre prof de ZUMBA/POUND, Marion BARRE, met en place un système en vidéo afin de pouvoir continuer à assurer les cours de Zumba (ados, adultes) et Pound, pour la joie de tous....

Aujourd'hui, nous essayons d'aborder 2021 sous de meilleurs augures, espérant qu'au moins notre Gala de fin de saison, qui doit se tenir le 26 juin 2021 à La Boîte en Zinc de CHANTEIX, pourra avoir lieu..... Que nous pourrions rouvrir la boutique, créée au mois de mars, proposant vêtements de sport, sacs....

Dans ce contexte plus que morose, un heureux évènement est venu égayer cette année 2020 : la

naissance le 22 août du bébé de Marion, nous adressons à cette dernière, ainsi qu'à son compagnon, toutes nos félicitations...

En ce qui concerne la fête de l'automne rien n'est encore décidé quant à la date, la forme.... les contraintes actuelles ne nous ont pas permis de nous réunir pour échanger mais sachez que nous sommes toujours preneurs, et cette année plus encore, d'idées innovantes pour continuer à dynamiser et à animer notre village. Nous vous laissons la possibilité de nous faire part de vos idées via notre page Facebook ou au 06.86.08.73.92. Les personnes désireuses de nous rejoindre sont les bienvenues, nous serions ravis de vous accueillir dans l'équipe.

Nous vous souhaitons une bonne fin d'année 2020 à tous. Sans plus attendre, nous profitons de l'occasion qui nous est donnée dans ce bulletin pour vous adresser tous nos vœux pour 2021 avec surtout une bonne santé pour vous et vos proches.

Nous espérons que la saison 2021 sera moins mouvementée et vous trouvera toujours plus nombreux au rendez-vous pour des cours, certes sportifs, mais avant tout conviviaux et empreints d'une ambiance familiale.

Merci à toutes et tous : adhérents, collectivités, soutiens financiers, etc...., de continuer à nous faire confiance et à nous soutenir.

Nous vous adressons, à toutes et tous, tous nos vœux de santé, bonheur et prospérité pour 2021 !!!

Le bureau DANCE IN PERP' (Contact : 06 25 26 66 91)



APE DU RPI PERPEZAC-LE-NOIR / ESTIVAUX

L'Amicale des Parents d'Elèves du RPI de Perpezac-le-Noir / Estivaux est une association de parents (papas et mamans) qui œuvre pour apporter un peu de vie et de lien social autour de l'école et pour récolter des fonds. Tout cela a lieu dans une entente conviviale, détendue, souvent sérieuse et parfois drôle voire comique !

Cet argent est entièrement reversé à l'école et permet de financer différents projets : culturels, événements sportifs ainsi que les sorties tout au long de l'année.

Bilan 2019/2020 - Projets 2020/2021 :

Les enfants ont pu participer à différentes sorties telles que : cinéma, théâtre...

L'APE organise aussi la venue du Père Noël à l'école qui offre un livre à chaque enfant.

Comme cela n'a échappé à personne, l'année a

Composition de l'APE :

Co-présidentes : BISSIERE Pauline - CARTIER Sarah

Trésorières : DENIS-VALLON Stéphanie - Adj. : ROBIN Audrey

Secrétaire : BELLIES Vanessa - Adj. : ALI Christelle

Membres actifs : BALET Aurélie, CROISILLE Aurélie, HERCOUËT Hélène, LEBOCEY Hélène, LEJEUNE Franck, MAS Marie, NAUCHE Sophie, ROULET Marie-Anne, VINEL Elodie.



Remerciements :

Nous tenons à remercier particulièrement les municipalités de Perpezac-le-Noir et Estivaux, le Conseil Départemental, les commerçants, les entreprises et l'équipe pédagogique pour leur collaboration et leur soutien tout au long de l'année.

Merci également aux parents de l'école pour leur participation aux différentes actions, à tous les bénévoles qui s'investissent dans l'APE et à tous ceux qui nous rejoindront.

Plus d'informations :

@ : amicale.perpezac@gmail.com

FB : Amicale des Parents d'Elèves Perpezac Le Noir-Estivaux

FRJEP GYM

Bonjour à tous,

A la mi-septembre les cours de gymnastique rythmique et de fitness ont repris, toujours dans la bonne humeur.

Les mesures sanitaires ne nous permettent malheureusement pas de poursuivre notre activité actuellement mais nous espérons que nous pourrions reprendre bientôt.

Cette année encore, nous sommes heureuses d'accueillir de nouveaux adhérents de Perpezac et également des communes alentours ; notre effectif s'élève à plus de 20 inscrits du fait des mesures sanitaires imposées dans les salles.

Les cours sont assurés par Nicolas (Diplômé d'Etat) le mercredi de 20h30 à 21h30 à la salle polyvalente et le tarif reste inchangé soit 65 euros/an.

Le bureau n'a pas été renouvelé faute d'assemblée

été marquée par le confinement qui nous a obligé à annuler toutes les manifestations prévues après le 15 mars 2020. Ainsi, notre traditionnel loto du mois de mars avec ses enveloppes 100 % gagnantes, puis la fête de l'école du mois de juin et ses sandwiches, frites et autres buvette et gâteaux n'ont pu avoir lieu.

Plus motivés encore, nous préparons, dès cet été, une randonnée pédestre prévue pour l'automne avec 3 circuits : « ludo-rando » 6 km, 12 km et 17km...

Celle-ci fut, à notre grand regret, annulée pour cause de mauvais temps. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en septembre 2021 !

GENERATIONS MOUVEMENT, LES AINES RURAUX LOU CHUQUETOU

Cette année en raison du COVID 19 le club Lou Chuquetou a très peu fonctionné. Deux repas dansants en Janvier et Février puis tous les ateliers ont dû être fermés. Deux ateliers (belote et tarot)ont pu rouvrir mi-juillet à fin octobre (avec respect des consignes sanitaires en vigueur)

Nous espérons pouvoir faire un repas (non dansant) au mois de Décembre... Cela est reporté en Janvier si..

Actuellement nous comptons 168 adhérents, et une consultation est faite (à la demande des instances de la fédération) concernant le nombre d'adhérents potentiels pour 2021. Étant donné les progrès accomplis dans la lutte contre ce virus, nous espérons pouvoir reprendre certaines activités du Club vers les mois de février mars.

Les élections du CA auront lieu en Février (par correspondance si nécessaire).

Comme le veut la tradition actuelle : prenez soin de vous protégez vous.

Bernard Fontubier

LE YOGA DES 5 ÉLÉMENTS

Les séances de yoga sont adaptées aux saisons et donc plusieurs types de yoga vous sont proposés au cours de l'année et suivant la période (HATHA YOGA- YIN YOGA- YOGA DE LA LUNE-YOGA RESTAURATEUR- YOGA NIDRA).

Nous travaillerons sur les : ASANAS (Postures) qui servent à assouplir et tonifier le corps; PRANAYAMA (Respiration) qui est un point clé pour développer sa pratique car c'est la gestion de l'Energie Vitale, calme le mental, aide à vivre dans l'instant présent, détend le corps physique ; DHARANA (Technique de concentration et de visualisation) qui vont nous servir à se recentrer et aller vers DYANA (la Méditation) qui est à part entière dans le Yoga et le but que nous cherchons à atteindre.

Les séances sont ouvertes à tous(tes), quels que soient l'âge et le niveau de pratique

Professeure diplômée de l'ENPY et Membre de la FNPY

Retrouvez-moi sur ma page FACEBOOK

Anahata YOGA Correze

Tél : 06 42 04 98 37

Mail :anahatayogacorreze@orange.fr

Inscriptions possible en cours d'année

Lieu : Salle Polyvalente de Perpezac Le Noir

3 Créneaux horaires pour vous

Horaires : MARDI 18H15 à 19H30 et 20H à 21H15 –
MERCREDI 18H30-19h45

Pendant le confinement, 2 séances sont données en visio le mardi matin à 10H et le jeudi à 20H,
n'hésitez pas à me contacter pour venir vous détendre



OVER THE TOP



L'année 2020 n'aura été tendre avec personne. Entre entraînements et compétitions annulés, cette année nous a compliqué les choses. Nous avions prévu de participer au championnat de France annuel ainsi qu'au championnat du monde à Orlando en Floride, mais la situation nous a empêché de nous déplacer puisque ces événements ont été annulés et reportés. Nous avons tout de même pu pratiquer lors de quelques entraînements en petit comité et en portant des masques.

Nous espérons que tout revienne à la normale le plus rapidement possible pour pouvoir nous entraîner à nouveau régulièrement les Vendredi soirs. Quelques nouveaux adhérents nous avaient rejoints en début d'année, et nous avons tous travaillé chacun de notre côté pour pouvoir revenir plus forts et plus motivés.

Pour tous renseignements, vous pouvez me contacter au 06.11.03.90.58.

David Vitry.

LA FÉDÉRATION DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE-TUNISIE-MAROC

Elle a su depuis 1958 défendre les intérêts de ses adhérents.

Des actions ont abouti, d'autres restent à mener.

La FNACA continue aujourd'hui à essayer d'obtenir la reconnaissance des services rendus. C'est une association totalement indépendante des sensibilités politiques-religieuses-philosophiques. Elle a pour but d'entretenir les liens d'amitié, de solidarité entre les anciens mobilisés en AFN, le devoir de mémoire et la date anniversaire du cessez le feu du 19 mars 1962. Si pendant un demi-siècle, nous avons été maîtres d'œuvre des cérémonies du 19 mars cette journée commémorative est désormais depuis le 6 décembre 2012 sous l'autorité des pouvoirs public. C'est-à dire les préfets. Le protocole est maintenant fixé par les préfets, qui sont tenus par la loi, de présider une cérémonie au chef lieu de chaque département, pour nous Tulle. Les autorités militaires doivent apporter leur concours de journée du souvenir et du recueillement, tandis que les maires doivent pavoiser les édifices publics et lire le document de l'autorité lors de la cérémonie de leur commune.

Divers : le journal de l'ancien d'Algérie, adressé aux membres de la fédération - Club de vacances loisirs...

Bureau du comité : Georges Bombillon (président), JP Berthoumeyrie, JF Freyssinet, Albert Menthe, Maurice Simon

Activité 2020 : AG en janvier, 19 mars, 8 mai, 11 novembre

nombre d'adhérents : 24

Je souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année et présente mes meilleurs vœux, les plus sincères pour une heureuse année et prospère et renouvelle mes amitiés à toutes et tous.

Le président : Georges Bombillon

ENTENTE PERPEZAC SADROC FOOTBALL

L'assemblée générale du club a eu lieu le 02/08/20 avec la reconduction de Michel Brossard à la présidence, Serge Vidalie et Fanny Noilletas occupant les postes de vice présidents délégués.

Les effectifs du club pour cette nouvelle saison sont actuellement de 120 licenciés en légère baisse par rapport à la saison précédente.

1- Seniors :

Après une saison 2019/2020 terminée prématurément cause Covid 19, l'équipe I, malgré une saison difficile s'est quand même maintenue en division 1 de district. Cette nouvelle saison, éliminée dès le 1er tour en Coupe de France, cette équipe réalise un très bon début de championnat, et après quatre journées se classe 2ème de sa poule.

L'équipe réserve a beaucoup plus de mal à démarrer la saison, mais après trois défaites consécutives, elle vient quand même de remporter une belle et encourageante victoire face à Troche-Vigeois.

Pour ce qui est des vétérans, peu de matchs à leur actif, la saison ayant à peine débuté, suite à l'arrêt des compétitions dès le 1er novembre.

L'équipe féminine qui dispute ses rencontres sur le terrain de Sadroc occupe une belle 2ème place derrière Argentat. Elle est toujours qualifiée en coupe de la Corrèze, une compétition qui leur réussit bien, en effet la saison passée elle est arrivée en finale, (non disputée à cause du COVID).

2 - Jeunes / école de foot

Pour cette nouvelle saison qui a seulement démarré en octobre, l'Entente du Barreau, composée de jeunes des clubs de Perpezac-Sadroc et St Germain pour les U7, U9, U11 auxquels viennent s'ajouter les clubs de St Clément et St Mexant-Favars pour les U13, U15, U17, U18, compte 11 équipes engagées dans les différents championnats et plateaux.

Notre équipe U18 évolue en Régionale 2 avec des déplacements lointains en perspective, à Poitiers, Guéret, Bordeaux, Dordogne, où elle devra affronter de grosses équipes habituées à ce niveau régional.

Les deux équipes U17 disputent les championnats de la Corrèze de 2ème et 3ème division. L'équipe U15 dispute le championnat de 2ème division district et les deux équipes U13 sont en 2ème et 3ème division district.

Les équipes U7, U9, U11 disputent des plateaux sur les terrains de Perpezac et Sadroc et sur tous les terrains de la basse Corrèze.

Renseignements utiles école de foot :

Entraînements :

U7 (nés en 2014/2015) : stade de Perpezac le samedi 10h à 11h 30

U9 (nés en 2012/2013) et U11 (nés en 2010/2011) : stade de Perpezac le samedi de 10h à 11h 30 et le mercredi de 17h 30 à 18h 45

Tous les enfants filles et garçons sont les bienvenus et il n'est jamais trop tard pour s'inscrire.

Michel PIRON (responsable école de foot) 06 81 00 61 97

Michel BROSSARD (Président du club) 06 23 94 82 41



LA CHASSE

La société communale de chasse de Perpezac-le-Noir est représentée par Claude Chalard. Elle comporte une quarantaine de chasseurs dont 5 jeunes permis.

Tous les ans, elle organise au début du mois de novembre un loto reconnu en Corrèze mais qui n'a pu avoir lieu cette année pour cause de COVID.

80 canards, 600 faisans et 300 perdreaux sont lâchés

grâce à la fabrication de volières par les bénévoles et à l'assiduité de quelques membres du bureau.

Pour plus de renseignements : Claude Chalard à Chadadias au 06.70.52.18.33.

Merci à tous les bénévoles qui œuvrent pour notre société et la rendent conviviale.

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

Outre l'entretien courant des espaces verts, de la voirie, du système d'assainissement collectif, les travaux suivants ont été effectués en 2020 :

- Rampes d'accès, chemins, fleurissement, déco Noël
- Chemin de fontaynas et chemin prolongeant la rue des 3 chênes : raccordements des eaux pluviales et réfection du chemin. (Remerciements à M. Chatras).
- Chemin de Grand-Champ : raccordements des eaux pluviales et réfection du chemin jusqu'à la route départementale de Vigeois.
- Chemin de Fontaynas : refection du chemin
- Au cimetière et à l'EPHAD : installation de rampes (Remerciements au conseil Général pour son aide financière).
- Routes du Moulin de Cessac, Lornac et la Boisserie : rénovation (dans le cadre du programme annuel de voirie).
- Chemin de la Roffie : remise en état..
- Adressage : pose des panneaux de rues et distribution des numéros de maison.
- Fibre : travaux en cours de réalisation (fin des travaux prévue en juin 2021).

chemin prolongeant la rue des trois chênes



rampes

chemin de Grand champ

chemin de Maison Blanche

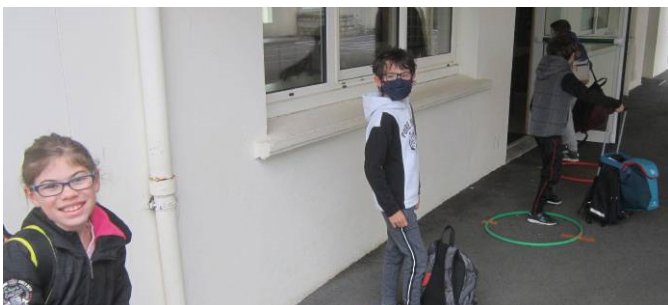
Depuis le 16 mars, l'école a dû faire face à une situation inédite liée à la crise sanitaire.

Le 16 mars 2020 : Début du confinement

Une permanence est mise en place par les enseignants pour accueillir les enfants de personnel prioritaires.

Un service de garderie est aussi assuré par les agents communaux.

A ce moment-là, les enseignants mettent en place l'école à distance à l'aide du blog de l'école notamment.



Le 11 mai 2020 : Première phase du déconfinement et accueil partiel des autres enfants.

C'est la rentrée progressive des élèves par petits groupes et en alternance dans le respect du protocole sanitaire.

Pour permettre un accueil en toute sécurité et pour rassurer les enfants, leurs parents, les enseignants et les agents de la municipalité, chacun a travaillé à l'aménagement des salles de classes et des cours de récréation.

Les accès de l'école ont également été revus pour respecter un sens de circulation selon les consignes nationales.

Le 2 juin 2020 : Encore davantage d'élèves accueillis...

À partir de cette date un nombre plus important d'enfants a pu être accueilli grâce au travail conjoint mené par l'équipe municipale, l'équipe enseignante et les personnels communaux.

L'effectif était alors d'environ 90 enfants sur l'ensemble des classes maternelles et élémentaires.

L'accueil s'est toujours effectué dans le respect de recommandations reprises dans un protocole sanitaire adapté à la structure et au fonctionnement de l'école.

De plus, les réouvertures du service de garderie et de la cantine ont contribué à faciliter le retour d'un plus grand nombre d'enfants à l'école.

Le blog de l'école de Perpezac le Noir

La vie d'une école en Corrèze



Nous tenons à saluer et à mettre en avant :

- L'investissement important des enseignants pour assurer en même temps le travail en présentiel et en distanciel des élèves
- La mobilisation et la capacité d'adaptation de l'ensemble des agents de la commune qui ont permis de faire face à ces nouvelles contraintes pour assurer l'accueil des enfants dans les conditions les plus favorables possibles.

Le 22 juin 2020 : Rentrée de tous les élèves 15 jours avant la fin de l'année scolaire.

La présence à l'école devient obligatoire pour tous les élèves.

Ce retour s'est déroulé sans difficulté particulière grâce à des équipes déjà sensibilisées et mobilisées depuis le 11 mai 2020.

Le 3 juillet 2020 : Pique-nique de l'ensemble des élèves du RPI de Perpezac le Noir-Estivaux...

Pour conclure cette année si particulière, la municipalité de Perpezac le Noir a offert un pique-nique au plan d'eau à l'ensemble des enfants du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal), aux bénévoles intervenants à l'école et aux enseignants.

À la fin de ce pique-nique, des dictionnaires ont été offerts par les deux municipalités aux CM2 qui vont au collège.



Le 2 septembre 2020 : Une nouvelle rentrée bien particulière ...

Tous les enfants sont accueillis à l'école dans le cadre du protocole sanitaire de l'Éducation Nationale. Les activités périscolaires reprennent progressivement.

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Confection de masques pour Halloween par Maleka

Préparation de Noël (décorations et décorations des sapins) par Maleka, Emmanuelle et Nelly.

Réalisation de fresques par Maleka





PARADE D'HALLOWEEN

Malgré le contexte sanitaire difficile, une petite parade sur le thème d'Halloween a été organisée dans la cour de l'école (en respectant les règles sanitaires) avec les masques préparés lors des activités périscolaires.

Toute l'équipe des agents de l'école a participé à cet événement.

ORGANISATION SCOLAIRE

Suite à l'ouverture cette année d'une nouvelle classe à Estivaux, les élèves du cycle 1 (maternelle) et du cycle 2 (CP, CE1 et CE2) sont à l'école de Perpezac-le-Noir et les élèves du cycle 3 (CM1 et CM2) à celle d'Estivaux.

Le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de Perpezac-le-Noir / Estivaux compte actuellement 155 enfants.

Présentation de l'équipe pédagogique de l'école de Perpezac-le-Noir :

PS/MS : Mme Millery

MS/GS : Mme Barry

GS/CP : Mme Hans (déchargée le lundi par Mme Peyencet)

CE1 : M. Hercend (déchargé le jeudi pour la direction par Mme Peyencet)

CE2 : Mme Roulet

Effectif total de l'école de Perpezac-le-Noir : 120 élèves dont 60 en maternelle.

PS/MS : 26 élèves

MS/GS : 26 élèves

GS/CP : 23 élèves

CE1 : 21 élèves

CE2 : 24 élèves

DES PROJETS MENÉS PAR L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

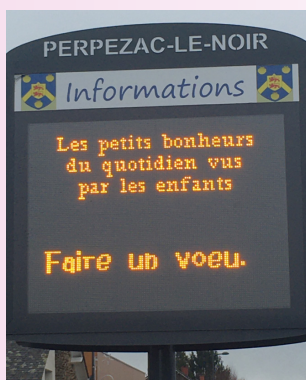
Nous avons tenu à vous faire partager 2 travaux menés par l'équipe enseignante (plusieurs autres projets ont été menés) ; Ils reflètent bien leurs valeurs et nous les remercions de les partager avec nos enfants.

SOIGNANTS



Les élèves ont remercié et encouragé le personnel soignant par des messages et dessins envoyés au CHU de Limoges, aux hôpitaux de Brive et Tulle et au site CHU-Réseau.

PETITS BONHEURS



Dans cette période de morosité, la classe de CE2 a travaillé sur les petits bonheurs du quotidien qui font du bien.

L'objectif était de sensibiliser les enfants à accorder de la valeur à ce que l'on vit et à ce (et à ceux) qui nous entourent.

Vous pourrez retrouver ces petits écrits sur le panneau d'affichage (2 par semaine) : sentir le pain chaud, s'endormir avec un livre, gagner un match,

faire un carreau à la pétanque, perdre une dent et espérer une pièce de la petite souris, revoir maîtresse...

DAVANTAGE DE PRODUITS LOCAUX À LA CANTINE !



La quasi-totalité des élèves de l'école se restaure à la cantine tous les jours.

Comment David, notre cuisinier, initie les enfants à la découverte de nouvelles saveurs ?

David concocte de nombreux plats «fait maison» en privilégiant les produits locaux.

Merci à David et toute l'équipe pour assurer le service au quotidien !



Lecture de contes par Emmanuelle à la bibliothèque municipale



Décembre : Afin de sécuriser la cour de la garderie et rendre plus agréable l'espace de jeux : changement de la clôture et aménagement paysager dans la cour de la garderie (Remerciements au conseil départemental pour son aide financière).



Malgré son vieil âge (le rendant personne à risque en cette période de pandémie), le père Noël n'a pas hésité une seconde à rendre visite aux enfants de notre école qui ont été encore bien sages cette année.

LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque met à disposition des lecteurs de Perpezac et des communes environnantes des livres (romans et documentaires), des CD, et des DVD.

Le fond de la bibliothèque est renouvelé régulièrement par les achats de nouveautés (subvention municipale) et par la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP).

Le fonctionnement de la bibliothèque (prêts, classements, inventaires, équipement des livres, animations) est assuré par une employée municipale Carine et une équipe de bénévoles.

Adaptation service / confinement :

Dans le contexte particulier du confinement du mois de novembre, il n'était malheureusement pas possible de se déplacer librement dans les rayonnages.

La bibliothèque a donc proposé un système de réservation de livres (par mail ou téléphone). L'accueil à la bibliothèque était réalisé sur rendez-vous afin de récupérer une réservation ou rendre des documents empruntés.

Cette initiative a été très appréciée des abonnés.

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 15h00 - 17h00
 Jeudi : 16h00 - 18h00 (en période scolaire)
 Samedi : 9h30 - 12h00

Inscriptions :

Cotisation annuelle (année civile) : 10€
 Gratuit pour les enfants de moins de 16 ans

Coordonnées :

Site web : www.biblio-perpezacnoir.fr
 Tel : 05 55 98 41 19
 @ : biblio.pln@orange.fr

Il est possible de réserver vos livres...



Réaménagement :

Le vendredi 28 Août dernier, de nombreux bénévoles ont réaménagé intégralement la bibliothèque. Les espaces ont été repensés et redéfinis. Le coin enfant a changé de place pour plus d'intimité.

Un grand merci à Patrick IMBEAU, Carine BOURG, Danièle DELORD, Odile BOUILLAGUET, Danielle SAJEAU, Jacqueline VALEIX, Emmanuelle BENOIT, Laëtitia MOUNIER pour leur implication.

Au mois de décembre, la cloison de l'entrée a été enlevée afin de faciliter l'accès et d'apporter davantage de lumière et de volume au sein de la bibliothèque.



La Bibliothèque 20 ans déjà !

En 1999, trois perpezacoises, grandes lectrices et nouvellement retraitées : Danièle Delord, Hélène Nogues et Marthe Ventadour réunissent leurs énergies pour créer à Perpezac une Bibliothèque. Auparavant, le Bibliobus déposait quelques livres en mairie, dont le prêt était géré par la secrétaire de mairie, Marinette Martin.

Le Foyer Rural accepta de donner à cette activité un cadre juridique et en 2000, la Bibliothèque pouvait ouvrir dans une classe désaffectée dans l'aile gauche du bâtiment Mairie Ecole.

Le fonctionnement était assuré par les trois fondatrices auxquelles se joignirent très vite d'autres bénévoles de Perpezac ou de communes voisines. Evelyne Dufour animait des moments de lecture destinés aux enfants.

En 20 ans, la bibliothèque a déménagé deux fois, d'abord dans une salle à l'étage de l'aile droite de la mairie, puis dans le local actuel, accessible à tous, et qui présente l'avantage d'un accès direct à la cour de l'école.

Le succès de la bibliothèque auprès des lecteurs la fit se transformer en Bibliothèque municipale, informatisée, associée au réseau des Bibliothèques Départementales. Des employées municipales y ont été affectées pour une partie de leur service : Eliane Mialoux, Nelly Masmalet, Carine Bourg. Les bénévoles continuent à y assurer des permanences.



1^{er} Mai 2008
PERPEZAC LE NOIR
Expo

SALLE POLYVALENTE

10h-12h Rencontre et dédicaces avec des écrivains du pays.
10h-12h - 14h-19h Exposition Tableaux d'artistes locaux
Bouquets réalisés par l'Atelier d'Art Floral du *Cuquetou*.

Animation organisée par la Bibliothèque Municipale

Outre le prêt de livres et de documents audiovisuels, CD, cassettes, la bibliothèque a été le vecteur d'animations en direction des enfants :

Ateliers du « Printemps des Poètes »

Participation régulière au Festival « Coquelicontes »

Heure du Conte pour les petits

Y ont été organisées des rencontres avec des écrivains, des expositions à thèmes : celle qui présentait de vieilles photos scolaires fut particulièrement appréciée*

à présent, 20 ans plus tard, la bibliothèque est bien ancrée dans le paysage de Perpezac. Ce n'est pas seulement un lieu où l'on échange des livres, c'est un lieu de rencontre. Elle crée du lien social.

Hélène et Marthe, Philippe et Jean Paul qui nous ont quittés seraient heureux et fiers de savoir qu'elle a bien continué sur le chemin qu'ils avaient tracé en s'impliquant pour la bibliothèque.

*La bibliothèque détient, réunies en album les copies des photos scolaires collectées pour cette exposition. La plus ancienne date de 1922. Consultation sur demande.

Quelques repères historiques

Le bourg de Perpezac s'est constitué tardivement, après 1600. Jusqu'à cette date, c'était seulement le lieu où se trouvait l'église et son prieuré, et quelques maisons de maîtres construites à proximité.

Pourquoi ce nom de PERPEZAC-LE-NOIR ?

Au cours du premier millénaire, une villa, grande exploitation agricole s'installe à l'emplacement du Bourg actuel. Le nom d'un de ses propriétaires Perpetuus se transforma au fil du temps en Perpezac avec le suffixe-acum bien répandu dans nos régions qui signifie « domaine ». L'extension -le Noir n'apparaît qu'au moyen âge, sans doute pour distinguer notre commune de Perpezac le Blanc. L'explication la plus plausible est que la terre de notre plateau est argileuse, donc plus sombre que les sols calcaires de Perpezac le Blanc.



Le village du Bariolet est resté longtemps le lieu de vie le plus actif. Il se trouvait depuis toujours sur un important axe de communication Nord Sud, plusieurs moulins y développaient une grande activité. Deux villages y regroupaient une population nombreuse et active : le Bariolet Haut (appelé Champsac jusqu'au XVIème siècle) et au delà du pont, La Salvie, avec le Relais de Poste, et le site des moulins.

Il y a même eu au Bariolet une chapelle, la Chapelle Sainte Marie détruite au cours du XVIIIème siècle. à son emplacement des terres s'appellent encore Sainte Marie.

Jusqu'à la Révolution, le pouvoir était occupé à Perpezac par la famille Plaisant de Bouchiat, dans son château du Bigeardel. Les possessions du seigneur du Bigeardel s'étendaient sur tout le territoire de la commune. Son principal souci, ainsi qu'en témoigne son livre d'exploitation « le Terrier du Bigeardel », était d'étendre son domaine et de l'exploiter au mieux.

Après la Révolution, et avec la percée de la route vers Allasac le long de l'église, le bourg prend de l'importance et s'étend le long de cette route. Au XXème siècle, de nombreux commerçants et artisans y résident (43 en 1936). Le 4 et le 19 de chaque mois, s'y tiennent des foires très fréquentées autour de ses deux foirails.

La fête patronale du 15 Août est un rendez-vous incontournable de l'été, de même que le lundi de Pâques, au Bariolet, pour la fête des « Omelettes ».

Dans les hameaux, l'activité agricole maintient une population nombreuse jusqu'à la deuxième guerre mondiale. Chacun de ces hameaux a une histoire propre, liée soit à l'abbaye de Vigeois, soit à la famille du Bigeardel, soit à sa position sur un axe de passage important.

Car l'histoire et l'évolution de Perpezac se sont toujours organisées autour de deux axes incontournables : la vallée du Brezou, axe naturel qui structure des paysages plutôt favorables à l'élevage.

L'axe de communication Nord Sud qui s'est déplacé vers l'Est au fil du temps et des progrès techniques de construction routière, avec l'implantation de l'A20 à la fin du XXème siècle.

C'est cet axe associé au passage tout proche de l'autre autoroute Corrèzienne l'A89 qui favorise l'installation de nouvelles populations sur notre commune, lui donnant ainsi un élan nouveau.

COMMISSION SOCIALE

La commission sociale est composée de Séverine CHAZAL, Anne-Marie CESSAC et Hélène HERCOUËT. Elle se réunit régulièrement afin de suivre les actions en cours et d'élaborer de nouveaux projets.

Crise sanitaire – personnes vulnérables

Dans le cadre de la crise sanitaire, une liste des personnes vulnérables a été établie. Ces personnes sont contactées régulièrement par l'équipe de la commission sociale.

Toutefois, si vous connaissez des personnes susceptibles d'avoir besoin de ce dispositif, merci de contacter la mairie.

Colis de Noël des aînés

Conformément à notre engagement, l'âge des bénéficiaires a été abaissé à 75 ans au lieu de 78 ans. Il est également remis un colis plus important avec des produits diversifiés pour les couples.

Cette année, la commission sociale a fait le choix de privilégier des produits alimentaires issus du circuit court avec des produits corréziens de qualité, tous provenant de nos producteurs et commerçants perpezacois : Chocolats, pastilles au miel, apéritif, confit, charcuterie...

153 bénéficiaires : 84 colis individuels, 31 colis pour des couples, et 7 colis pour les personnes en institution (soins de confort).

Cadeau de naissance / mariage

La commission sociale a décidé de maintenir les actions déjà réalisées sur la commune. Un premier livre d'éducation civique est offert aux nouveau-nés et un stylo est offert aux jeunes mariés.



Aides alimentaires

Les aides alimentaires se font toujours par la « Croix Rouge Sur Roues » à la demande de l'Assistante sociale de secteur.

Téléthon

En raison de la crise sanitaire, il n'y a pas eu d'actions spécifiques cette année. Une urne pour les dons a été placée à la mairie et dans les commerces de la commune.

Quelques coordonnées utiles

Maison Solidarité Départementale
Assistante sociale de secteur : Natacha DUCLOUX
Avenue de la Borie Blanche, 19140 Uzerche
05 19 07 83 70



LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE EN 2020

Durant la période de confinement, l'activité du Pays d'art et d'histoire a pu se maintenir grâce à la mise en place du télétravail pour les trois salariés de la structure. Les actions en direction des scolaires ont été suspendues durant cette période, mais elles ont pu reprendre dès le mois de septembre.

Deux nouvelles publications sont parues cet été, une pour les enfants « Explorateurs Orgnac-sur-Vézère », et une pour les adultes « Focus Barrage du Saillant ».

L'exposition « L'aventure du rail » a repris son itinérance dans les communes avec à chaque arrêt un atelier gratuit proposé aux élèves de chaque classe. Le calendrier de l'exposition est disponible sur le site internet du Pays d'art et d'histoire www.vezereardoise.fr

Pendant l'été, 35 dates et 58 animations ont été proposées. Elles ont attiré près de 900 participants. Le Pays d'art et d'histoire remercie l'ensemble des bénévoles et des personnes ressources qui sont venus prêter main forte à l'équipe de salariés. Parmi les nouveautés de cette année : une nouvelle version de l'escape game de Clairvivre, un cluedo géant à Brive, une visite théâtralisée à Ségur-le-Château et un spectacle sur l'histoire du rail qui complète l'exposition. Le public a répondu massivement présent malgré le contexte sanitaire.

Le Pays d'art et d'histoire a participé à la réédition du dépliant de visite de l'église Saint-Sicaire.

Suite à l'Assemblée Générale du Pays d'art et d'histoire qui s'est déroulée le samedi 10 octobre, Hélène HERCOUËT, adjointe de la commune, est devenue membre du nouveau bureau.



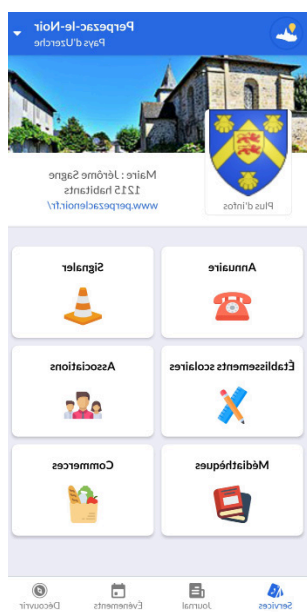
Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise
Manoir des tours, 24 rue de la grande fontaine
19240 Allasac

05.55.84.95.66 / pah@vezereardoise.fr
www.vezereardoise.fr

Rejoignez nous sur facebook : PahVezereArdoise

Les Journées Européennes ont attiré plus de 120 personnes. Durant ces deux jours, l'équipe du Pays d'art et d'histoire a organisé des visites guidées du barrage du Saillant, une randonnée sur le petit patrimoine de Saint-Bonnet-l'Enfantier, une visite guidée de l'église de Saint-Viance ainsi qu'un circuit vitraux sur les communes de Saint-Cyr-la-Roche, Objat et Voutezac.

VIE LOCALE NUMERIQUE



Afin de rester au contact des Perpezacoises et Perpezacois, la nouvelle municipalité a mis en place deux solutions numériques pour vous donner informations, conseils, mais aussi un moyen de contacter la commune.

Les personnes inscrites sur Facebook peuvent rechercher et ajouter la page « Mairie de Perpezac-le-Noir », afin de retrouver l'ensemble des publications en lien direct avec la vie de la commune. Les informations sont visibles par toutes et tous sans être inscrit(e)s sur le réseau social en tapant les mêmes termes suivis de Facebook sur votre moteur de recherche favori.

Intra-Muros, une application gratuite, a aussi été mise en place sur la commune. Elle est téléchargeable sur votre smart-

phone Android ou Apple en recherchant son nom dans le store adéquat ou directement sur internet.

Vous y trouverez un accès au numéro de la Mairie, mais aussi à tous les commerces de Perpezac-le-Noir avec adresse et numéro de téléphone ainsi que les horaires d'ouverture.

Elle permet également de communiquer des éventuels incidents, via le bouton Signaler. Vous ajoutez une photo et un lieu précis très simplement pour que les services de la Mairie puissent intervenir au mieux (par exemple pour une voirie abîmée ou un arbre gênant la circulation).

Elle regroupe enfin les actualités de la commune, pour celles et ceux qui n'ont pas fait le choix des réseaux sociaux, avec la possibilité d'être averti en temps réel.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'UZERCHE



Une communauté de communes est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui regroupe plusieurs communes. Une "Com Com" a pour objectif d'établir un espace de solidarité en vue de réaliser un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Perpezac le Noir a rejoint la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche (CCPU) le 1er janvier 2014, en application de la loi NOTRe qui interdisait les communes « isolées ». Elle exerce notamment les compétences :

- Aménagement de l'espace.
- Action de développement économique (zones d'activités, action de résorption de la vacance commerciale, soutien aux entreprises accompagnement aux porteurs de projets).
- Promotion du tourisme (déléguée à la Société Publique Locale Terres de Corrèze).
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés (déléguée au SIRTOM de la région de Brive).
- Politique du logement et du cadre de vie avec la mise en place d'une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH).
- Action sociale d'intérêt communautaire (voir page suivante).
- Service Public d'Assainissement Non collectif (SPANC).

12 communes membres (ce qui représente environ 10 000 habitants):

- Condat-sur-Ganaveix
- Espartignac
- Eyburie
- Lamongerie
- Masseret
- Meilhards
- Orgnac-sur-Vézère
- Perpezac-le-Noir
- Saint-Ybard
- Salon-la-Tour
- Uzerche
- Vigeois

Catherine CHAMBRAS a été élue Présidente le 8 août 2020.

1er vice-président : Bernard Roux

2ème vice-président : Michel Plazanet

3ème vice-président : Jérôme Sagne

4ème vice-président : Corinne Bouysse

5ème vice-président : Jean-Jacques Caffy

Vous pouvez retrouver des actualités sur le magazine

Diagonale et plus d'informations sur le site :

www.paysduzerche.fr

également :

www.paysduzerche.fr

10 place de la Libération

10 place de la Libération à Uzerche

05 55 73 26 53

contact@paysduzerche.fr



LE CIAS (LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Il est administré par 13 élus de la communauté de communes (dont la Présidente de la CCPU qui est de droit la Présidente du CIAS) et par 12 personnes qualifiées choisies au sein du territoire.

Il gère l'ensemble des services à vocation sociale offerts aux habitants du territoire :

- les services enfance-jeunesse : le multi accueil, les accueils de loisirs sans hébergement, le relais accueil petite enfance.
- les services dédiés aux personnes âgées et handicapées : Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SADD) et Instance de Coordination pour l'Autonomie des Personnes Âgées et Handicapées (ICA).

Les services enfance-jeunesse

Le multi-accueil à Uzerche (enfants de l'âge de 10 semaines à 4 ans)

Il est ouvert de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

Les journées sont rythmées par l'accueil des enfants, la proposition d'activités manuelles, les jeux extérieurs. Pour les plus jeunes, les journées s'organisent en fonction de leur rythme de sommeil, d'alimentation et de temps d'éveil.

contact : Maury Hélène 05.55.98.12.55

Les accueils de loisirs à Uzerche et Vigeois (enfants de 3 à 17 ans).

Ils sont ouverts de 7h15 à 18h30 les mercredis et tous les jours pendant les vacances scolaires

L'accueil s'organise par tranches d'âges (groupe d'enfants âgés de 3-5ans, 6-8 ans, 9 ans et +) jeux et jouets adaptés à l'âge.

Des activités motrices, sous forme de jeux collectifs et activités manuelles sont organisées tous les jours. Des sorties ou interventions de prestataires extérieurs sont proposées pendant les vacances scolaires, des séjours à thème sur la période d'hiver ou estivale.

contact : Mazard Aurore 05.55.97.13.41

Les services dédiés aux personnes âgées et handicapées

Concrètement, les agents de l'instance vous aident à rester chez vous en coordonnant les aides et soins à domicile, portage de repas à domicile, adaptation du domicile, téléassistance, recours à une solution d'hébergement, recherche de financement des prestations.

Différents services vous sont proposés :

Un point information

Il permet :

- d'obtenir des renseignements sur les aides et services existants en faveur des personnes âgées ou handicapées, ainsi que leurs familles.
- de vous orienter vers les organismes et professionnels compétents.
- d'obtenir de la documentation et des dossiers de demande d'aides (déplacement à votre domicile possible).

Le relais accueil petite enfance

Le rôle du relais est de rompre l'isolement des assistants maternels agréés, de créer du lien entre parents-assistants maternels, de leur proposer un accompagnement administratif. Il tient à disposition des parents une liste actualisée des assistants maternels présents sur la Communauté de Communes. Il met aussi en place des ateliers éducatifs d'éveils pour les enfants accompagnés de leurs parents et /ou assistant maternel à travers des activités éducatives et d'éveil. L'accès est gratuit, sans inscription et sans obligation de participation régulière.

- ateliers d'éveil : les lundis 9h30-11h30 à Vigeois, les mardis et jeudis 9h30-11h30 à Uzerche (hors vacances scolaires), 2 mercredis par mois à Perpezac le Noir 9h30-11h, les vendredis 9h30-11h à Masseret.

contact : Hélène ROSSIGNOL 05.55.73.77.38

Le service d'aide administrative

Comme son nom l'indique, il vous aide à compléter des dossiers tels que : demande d'APA, demande d'aide à l'amélioration de l'habitat ...

Le service Mandataire

Il s'adresse aux personnes âgées employeurs d'une aide à domicile pour vous aider à réaliser diverses formalités et obligations administratives.

Divers ateliers sont régulièrement organisés avec nos partenaires : des ateliers de gymnastique sur les communes de Masseret, Uzerche, Perpezac le Noir, Vigeois, mais aussi des ateliers « mémoire » et « vélocognitif », « toucher Massage » et « Réflexologie ».

Le Point d'accompagnement informatique

Tous les mercredis de 14h à 17h vous bénéficiez d'une aide adaptée pour vous approprier et vous familiariser avec les ordinateurs ou les tablettes, se servir de logiciels, naviguer sur Internet ...

Le service de transport à la carte par taxi

L'instance prend en charge 50 % du prix du transport par taxi pour vous rendre dans le périmètre du Pays d'Uzerche (sous conditions).

Une adhésion préalable de 20 euros par an est demandée pour le recours à certains services.

Un réseau de solidarité : les Voisineurs

Il existe sur votre territoire un réseau de bénévoles Voisineurs. Dispositif porté par Familles Rurales avec le partenariat du Conseil Départemental, de la MSA, de la CARSAT, c'est l'Instance de Coordination à l'Autonomie sur le terrain qui permet ces mises en relation.

Voisiner, c'est rendre visite à des personnes isolées (géographiquement, socialement, loin de leur famille...) pour discuter, lire le journal, passer un moment....

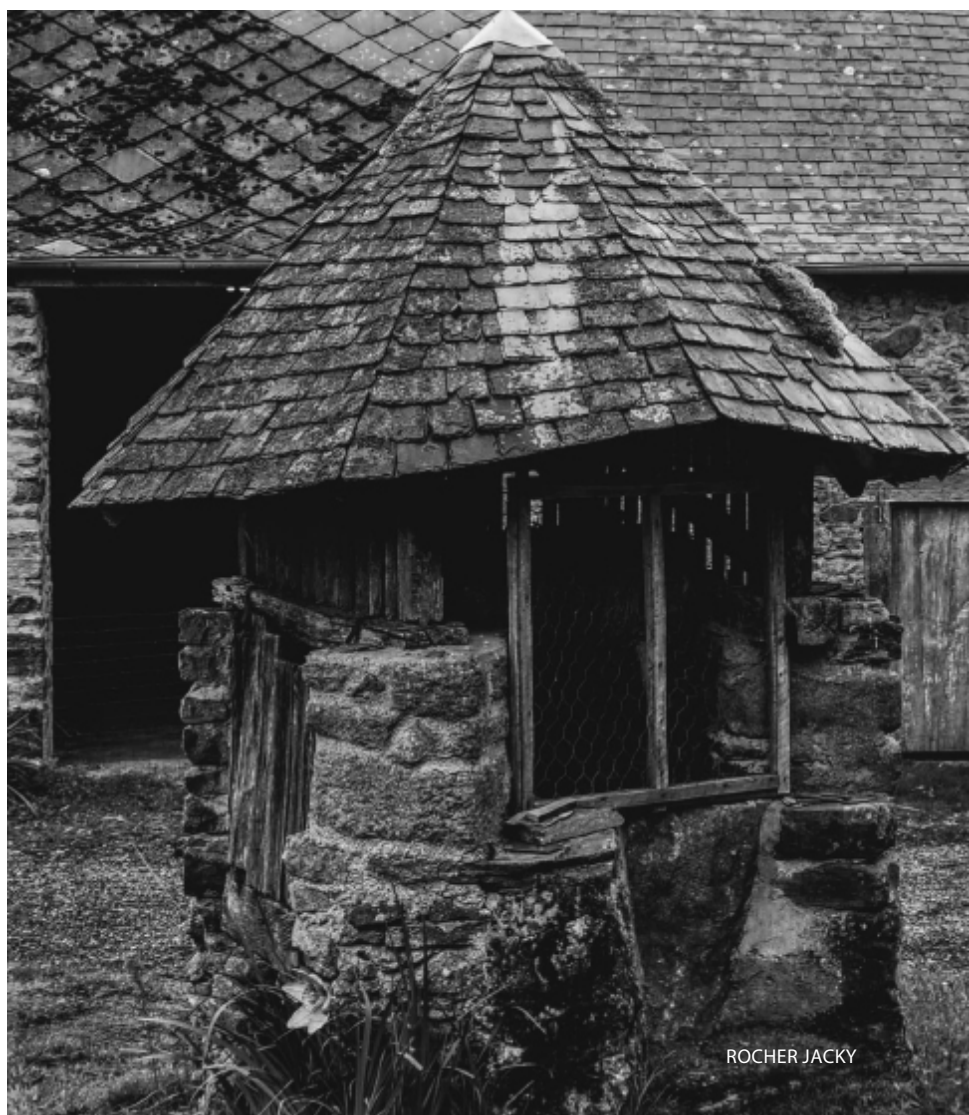
Sur la Corrèze, 2 dispositifs existent : le réseau 'Voisineur' et le réseau 'Bavard'âge'. Il s'agit du même dispositif, la différence étant dans le porteur du projet : Voisineur : Familles Rurales porte l'action, Bavard'âge : la MSA.

Ce dispositif est mis en place sur 12 communes du territoire : Condat/Ganaveix, Espartignac, Eyburie, Lamongerie, Masseret, Meilhards, Salon-la-Tour, Saint Ybard, Uzerche, Orgnac/Vézère, Perpezac-le-Noir, Vigeois.

Pour tout renseignement :

Si vous souhaitez bénéficier d'une visite ou devenir bénévole contacter :

- CIAS du Pays d'Uzerche au 05 55 73 26 53 - contact@paysduzerche.fr
- Familles Rurales au 05 55 26 86 49 - contact@famillesrurales-corrèze.fr



LE SYNDICAT DES EAUX DE LA RÉGION DE PERPEZAC LE NOIR

Au service des usagers 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Le bureau du Syndicat Intercommunal est situé à la Croix de Fer sur la commune de St Pardoux l'Ortigier. Ce syndicat regroupe les 6 communes de Perpezac Noir, St Pardoux l'Ortigier, Estivaux, Sadroc, St Bonnet l'Enfantier, Vigeois (seulement trois villages Bleygat, Le Bois Coutal et La Garenne et une partie des Rebières).

L'agglomération de Brive (CABB) nous a confié la gestion de l'eau pour les communes d'Estivaux, St Bonnet l'Enfantier, St Pardoux l'Ortigier et Sadroc, nous pouvons ainsi conserver nos captages et nos forages. Cela devra perdurer encore longtemps.

Suite aux dernières élections municipales, le bureau est composé ainsi :

Président, M. Laurent MERGEY (Perpezac le Noir).

Vice-Présidents, Mr Alain BOISSERIE (Estivaux), Mme Nadine BUGÉ (St Bonnet l'Enfantier) et Mr Stéphane BRUXELLES (Sadroc).

Secrétaire, Mme Martine DUMOND (St Pardoux l'Ortigier).

Les salariés sont au nombre de 4 :

Mme Lydie LASCAUX, en charge de l'administration ;
Mr Noël MOUNIER, responsable des services techniques ;
Mr Pierre MAZUBERT, technicien ;
Mr Sébastien BEL, technicien.

Notre eau provient de différents captages issus de nos sources, en complément nous utilisons plusieurs forages. L'eau est ensuite acheminée dans notre station d'épuration qui assure le filtrage du Fer et du Manganèse, une reminéralisation suivie d'un traitement aux ultra-violetts. Ce procédé nous permet de ne pas ajouter de Chlore et de conserver le goût de l'eau dans son état naturel.

Chaque année de nombreux travaux de modernisation sont réalisés :

extension et modernisation dans le bourg d'Estivaux ;
déplacement de conduites : Le Malpas, l'avenue Poulidor, route Départementale (RD36)

Afin de faciliter l'accès aux compteurs, le Syndicat déplace progressivement leur emplacement du domaine privé vers le domaine public. à cette occasion la totalité des branchements sont refaits à neuf.

Le tarif du mètre cube d'eau consommé n'a pas été réévalué depuis plusieurs années. Afin de maintenir la qualité du service qui vous est proposé, en 2021, une augmentation de quelques centimes sera appliquée.

En effet, nous devons effectuer des réparations sur le Château d'eau de Perpezac le Noir (refaire l'enduit de la cuve, remplacer les conduites en fonte par de l'inox et autres réparations encore ...). Nous devons également remplacer des conduites vieillissantes, moderniser certains compteurs et entretenir nos locaux.

Notre unique objectif à toutes et à tous est bien de conserver notre eau en qualité et aussi en quantité.

Pour conclure, nouvellement élu à la présidence du Syndicat j'adresse un « Grand Merci » à mon prédécesseur, M Jacques GENESTE, pour son aide, son soutien et sa gestion saine de notre Syndicat pendant 12 ans.

BONNE ANNÉE 2021 A TOUTES ET A TOUS

Laurent MERGEY

Président du Syndicat Des Eaux.

Horaires du Syndicat des Eaux : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09H00 à 12H00

Tél : 05 55 84 55 99

Appel d'urgence portable : 06 07 90 97 75



SYNDICAT MIXTE À LA CARTE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA VÈZÈRE SIAV



Composé de 4 Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI), pour tout ou partie, soient 68 communes, 130 314habitants, le SIAV œuvre depuis 1969 pour assurer la libre circulation de l'eau et depuis 2018, pour appliquer les préconisations et obligations de la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations) qui lui a été confiée.

Il assure d'autres missions comme Opérations Aménagements, Sauvegarde du Patrimoine, Sentiers, Natura 2000.

Un nouveau président, Monsieur Daniel Feygefond, a été élu et préside la nouvelle équipe syndicale depuis le 22 septembre.

Dans le contexte de la crise sanitaire, la régie du SIAV ainsi que les entreprises sollicitées ont assuré l'accomplissement du programme annuel dont voici un aperçu des travaux GEMAPI

Entretien de la végétation de berge : abattage et enlèvement des arbres tombés dans le cours d'eau, pouvant menacer la sécurité des usagers ou augmenter le risque d'inondation sur la Couze, la Loyre, la Vézère, la Corrèze, la Roanne, le Maumont et le Planchetorte.

Gestion et surveillance des cours d'eau : plan étiage, entretien des passes à poissons et relevés pour la révision du PPGCE

Les agents du SIAV participent également à la surveillance des milieux et la collecte de données, notamment en assurant l'entretien régulier des passes à poissons des seuils publics du territoire, en participant aux pêches électriques réalisées par la Fédération de Pêche de la Corrèze et en mesurant les débits et la thermie de 15 cours d'eau en période d'étiage pour le compte d'EPIDOR.



En 2021, le SIAV propose un programme annuel dans la continuité du service et dans le cadre de la DIG 2020-2025, l'objectif principal étant d'aboutir à concrétiser un plan de de gestion coordonnée par bassin versant. Pour rappel, le territoire est concerné par le bassin Vézère-Dordogne divisé en sous bassin :Isle, Dordogne, Vézère.

La rencontre des membres élus, et des différents acteurs, a été et est toujours perturbée par la situation sanitaire. Néanmoins, le SIAV continue d'assurer le suivi et la gestion des cours d'eau.

Le président, les membres du comité syndical et l'équipe du SIAV vous souhaitent en cette fin d'année l'accomplissement de vos projets pour un avenir le plus serein possible.

Nous sommes concernés par le Brezou qui est un affluent de la Vézère.

5 rue des Gaulies 19100 BRIVE - Tél : 05 55 17 07 22 - www.siaiv-vezere.fr - mail : siavezere@wanadoo.fr

NUMÉROS UTILES

Mairie : 05 55 73 70 08

École : 05 55 98 48 79

Maison des services, agence postale : 05 55 73 45 00

Bibliothèque : 05 55 98 41 19

EHPAD St antoine : 05 55 73 08 51

COMCOM : 05 55 73 26 53

Correspondant presse locale M. Buy : 06 78 21 84 15

Gendarmerie de Vigeois : 05 55 98 91 34

Pompiers : 18

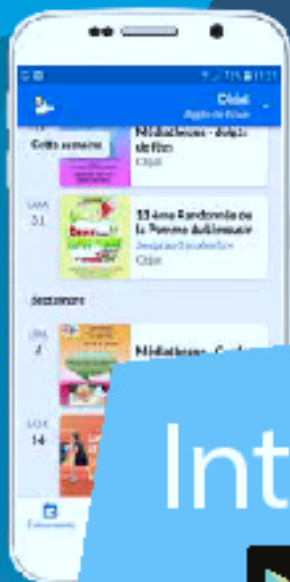
SAMU : 15

EDF sécurité dépannage : 09 72 67 50 19

Syndicat des eaux de la région : 05 55 84 55 99 ou
06 07 90 97 75

PERPEZAC-LE-NOIR

est désormais sur



IntraMuros



Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise
l'application mobile
IntraMuros
pour vous informer.

Téléchargez-la pour
découvrir les alertes, les
événements, les actualités,
les lieux à visiter et les
services mairie de votre
commune et des alentours !

